L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 46 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 22 avril 1943

Lettre d'Ottawa

LA CHAMBRE DES COMMUNES VA A PAS DE TORTUE DEPUIS L'OUVERTURE DE LA SESSION

Après près de trois mois, le parlement n'a pas fait grand'chose.—Les députés, néanmoins, se sentent fatigués et prennent leur congé pascal.—Il faudrait modifier les procédures.—M. Howe fait enfin des excuses.—M. Ilsley tient mordicus à son budget antifamilial.—Le chef de la C.C.F. proteste contre les salaires trop bas dans le Québec, en appuyant l'amendement Roy.

Ottawa.—Le premier ministre a menacé les députés de les faire siéger durant une partie de la Semaine Sainte, s'ils ne disposaient pas plus vite des résolutions budgétaires. Le gros bâton n'a pas réussi. Les députés ont perdu moins de temps. Mais ils n'ont pu, dans le délai fixé, adopter les résolutions budgétaires. Le congé pascal ne commencera donc qu'au milieu de la Semaine Sainte.

Combien de temps durera la session fédérale? Voilà ce que l'on se demande. Les provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario et de la Saskatchewan ont terminé la leur. Ottawa continue à siéger. Le parlement canadien, toutefois, est réuni depuis la fin de janvier. Le mois de mai approche, bien qu'on puisse se croire en plein hiver, ici, à Ottawa, où une couche de neige, tombée dans la nuit de vendredi, recouvre trottoirs, rues et champs. En trois mois, qu'est-ce que le gouvernement a accompli? Bien peu de choses. Le gouvernement, cette année, a avancé la présentation du budget, dans l'espoir de hâter la session. Il n'a pas fait les progrès qu'il comptait accomplir. Il n'en est encore qu'à la discussion des résolutions budgétaires.

Qu'est-ce qu'ont fait les députés? Ils ont parlé. Il est évident que les règlements de la Chambre sont démodés et que, si le gouvernement veut expédier avec une vitesse raisonnable le travail parlementaire, il devra modifier la procédure actuelle. Il devrait y avoir moyen que les partis s'entendent, pour qu'ils se partagent le travail de la discussion, de sorte qu'un certain nombre de membres de chaque parti seulement parleraient sur telle ou telle mesure. Comme les choses vont maintenant, n'importe qui peut se lever et discourir pendant quarante minutes sur le sujet à l'étude. Il ne s'agirait pas évidemment d'enlever aux députés le droit de discuter le bill soumis. Mais il s'agirait d'organiser l'exercice de ce droit, de manière à hâter les délibérations.

Si quelqu'un est à blâmer de la lenteur des délibérations, ce ne sont pas les députés pris individuellement, mais c'est la Chambre elle-même, le gouvernement qui ne prend pas l'initiative d'améliorer la procédure actuelle.

M. HOWE SE RAVALE

Il ne faut jamais désespérer. C'est ce que nous prouve le cas de M. Clarence Decatur Howe, ministre des Munitions et Approvisionnements.

Voilà plus d'un an et demi, une grève éclatait à Arvida, la grande usine productrice de l'Aluminum Co. Mettant de côté les lois de la plus élémentaire prudence, que le sens politique, à défaut du simple esprit de justice, commandait dans les circonstances, le ministre des Munitions accusait les ouvriers canadiens-français, de sabotage, en cette grève. Il laissa même entendre que cette interruption de travail était une tentative, de la part de l'ennemi, pour nuire à la production canadienne de guerre.

D'un bout à l'autre du Canada, parmi les milieux canadiens-français, notamment dans le Québec, ce fut une protestation. Les paroles de M. Howe soulevèrent le mécontentement profond des nôtres. Pour tirer son ministre des Munitions du mauvais pas qu'il venait de faire, le gouvernement fédéral institua une enquête royale. La Commission jugea qu'il n'y avait eu aucun sabotage dans la grève.

C'était une condamnation de M. Howe. Les Canadiens français exigèrent alors du ministre qu'il se rétractât. M. Howe s'entêta dans son mutisme. Moins il parlait, plus nombreuses se multipliaient les demandes d'excuses.

Que s'est-il passé depuis plus d'un an et demi? Le ministre des Munitions a probablement fini par comprendre, devant l'indésirable publicité qu'il continuait à se faire avec ses malheureuses paroles, qu'il valait mieux se rétracter. En tout cas, il a saisi l'occasion qui s'offrait à lui à la Chambre des communes.

M. Graydon, leader de l'Opposition officielle, s'enquit de ce qui se passait, en ce moment à Arvida. Il y était question d'une nouvelle grève. M. Howe fournit les renseignements demandés. Et, sans qu'il y fut forcé, il protesta contre l'accusation de sabotage portée par un journal montréalais contre les auteurs de la grève survenue à Arvida en 1941.

"J'ai lu dans un journal de Montréal ce matin un regrettable entrefilet portant qu'il y a eu du sabotage au cours de la dernière grève à Arvida et que le Gouvernement a pris des dispositions pour empêcher la répétition de cet état de choses, a dit le ministre des Munitions. Une commission a nettement établi, lors du dernier arrêt du travail à Arvida, qu'il n'y avait pas eu sabotage, et toute mesure que le Gouvernement met à l'étude maintenant n'a aucun rapport avec la situation antérieure."

Naturellement M. Howe n'a pas dit: "Je me suis trompé, en juillet 1941, lorsque j'ai accusé les ouvriers canadiens-français d'Arvida, de sabotage." Mais ce qu'il a déclaré, l'autre jour, peut être considéré comme une rétractation en style parlementaire.

Il n'est question de diminuer en rien la réparation que M. Howe vient de faire après une période un peu longue. Toutefois, il est une leçon que le ministre des Munitions doit tirer de cette expérience: on ne porte pas inconsidérément des accusations.

LA FAMILLE NOMBREUSE

Rien n'y a fait. L'honorable R.-B. Hanson, député conservateur progressiste de York-Sunbury, eut beau prononcer un solide plaidoyer. M. Slaght, député libéral de Parry-Sound, ne put s'empêcher de reconnaître la bonne cause de l'ex-leader parlementaire de l'Opposition. Le ministre des Finances ne lâcha point d'un pouce.

M. Hanson a cité quelques extraits de lettres qu'il a reçues depuis que M. Ilsley avait répondu au plaidoyer de M. Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay. On peut se faire une idée du mécontentement public en ce qui concerne la famille devant l'impôt sur le revenu. "J'ai relevé, écrit le correspondant de M. Hanson, aussi une remarque de l'honorable M. Ilsley, ministre des Finances, à l'effet qu'aucun pays, y compris le Canada, n'accorde de déductions suffisamment élevées, au chapitre de l'impôt sur le revenu, pour permettre aux familles d'acquitter les dépenses nécessaires d'alimentation, de vêtements, de soins médicaux, et le reste, pour les enfants. A mon avis, c'est la déclaration la plus ridicule que j'ai jamais entendue de la part d'un homme dans la situation de l'honorable ministre... Le fait que le ministre des Finances se lève en pleine Chambre des communes, pour faire une déclaration comme celle-là, prouve qu'il n'a aucune idée de ce qu'il en coûte pour élever une famille et des responsabilités qui en découlent ou bien qu'il ne s'en soucie pas."

Voilà qui n'est pas une appréciation très flatteuse à l'égard du ministre des Finances. Mais ce correspondant de M. Hanson n'est pas le seul à penser de la sorte.

(Suite de la première page)

A la Société historique

Au cours de l'assemblée mensuelle de la société historique du Nouvel Ontario, vendredi dernier, on a eu le plaisir d'entendre l'histoire de trois familles canadiennes-françaises, pionnières de Sudbury. Mlle Gilberte Proulx fit l'historique de la famille Boulay, la première à venir s'établir dans notre ville. Mlle Cécile Giroux, principale de l'école séparée de Coniston, donna un bref exposé de l'histoire de Coniston. Mme O. Ledue raconta l'histoire de sa famille, les Fournier, dont son père, Stephen, l'un des tout premier canadiens-français ici a été le premier maire de la place, y a tenu le premier bureau de poste, fut premier président de la commission des écoles, etc., etc.

Ces exposés historiques tous remplis des incidents et de la vie rude des premières années ont été très appréciés de nombreux auditeurs.

L'orge remplacera le café

Il paraitrait qu'on commence à se servir de substitut pour remplacer le café. Comme l'orge est abondant dans la région, et qu'il constitue un bon breuvage, c'est celui-là qu'on emploie le plus. Le "café" d'orge est très sain et il remplace avantageusement le café du Brésil qui affecte le système nerveux.

Vieux citoyen décédé

La semaine dernière l'un des vieux résidents de la ville, mourait à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 57 ans. M. Robert est dans le district depuis 44 ans. Né à Saint-Damien, Québec, il arriva en Ontario en 1898 et à Sudbury en 1904. Il résida quelque temps à Verner, à Copper Cliff. En 1909, il se maria avec Mlle Lola Leclair, morte depuis six ans. Jusqu'en 1915, il travilla pour la compagnie de Nickel, Canadian Copper Ltd. et ensuite entra au service de la compagnie du Canadien Pacifique, qu'il laissa en 1941 à cause de sa mauvaise santé. Il laisse une fille Mme P. J. Gallagher, un fils, Fernand Robert, tous deux de Copper Cliff; trois frères, O.-J. Robert, de Toronto, Charles-Henri, de Sturgeon Falls, et Valmore, de Sudbury; cinq soeurs, Mme Jules Labelle, de Field, Mme Louis Rémillard, de Désaulniers, Mme Oscar Rivet, de Sturgeon Falls, Mlle Gabrielle et Mlle Marie Robert, de Sturgeon Falls et de Montréal, respectivement.

La messe de requiem a été célébrée dans l'église St-Stanislas, de Copper Cliff, par le R. P. Batterton et il a été inhumé dans le cimetière catholique de Sudbury.

Vente du beurre

Les agences d'achat de beurre pour la Commodity Prices Stabilization Corp. Ltd., seront établies à Sudbury et au Sault Ste-Marie. Ces agences achèteront tout le beurre que pourront leur fournir les marchands de gros. Les cultivateurs sont donc assurés de pouvoir vendre tout leur beurre. Il reste à savoir si nos formiers produiront plus de beurre, car d'après les prix actuels en cours, plusieurs soutiennent que ça paye mieux de vendre la crème, à cause du boni accordé, que de faire le beurre et le vendre ensuite.

Une seule pharmacie ouverte le dimanche

Depuis le 8 avril, il n'y a qu'une pharmacie d'ouverte le dimanche, de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Par conséquent après cette date ceux qui ont besoin de produits pharmaceutiques trouvent une carte dans la porte de chaque pharmacie les dirigeant vers la seule qui est ouverte.

La C.I.O. ne paradera pas

Les autorités de la C.I.O., local 398, se sont vu refuser par la commission de police de la ville, le droit de parader le 2 mai. L'attitude qu'a pris la commission c'est que cette parade peut amener du trouble dans la ville car il y a deux factiońs parmi les unionistes qui s'opposent fortement. Aussi au lieu peut-être, d'être une assistance au 4ième emprunt de la victoire, cette parade peut résulter en désordres graves. On sait que les autorités de la Mine, Mill et Smelter Union devaient avoir des orateurs qui parleraient en faveur de l'emprunt. Le juge Proulx, président de la commission, parlant de la question de l'emprunt dit, que si les membres de l'union CIO voulaient participer à une démonstration en faveur de l'emprunt, parade ou autre chose, ils étaient libres de s'y joindre si on en faisait une, mais qu'il ne voyait pas la nécessité d'une parade le 2 mai.

Le chef de police L. S. Evans se dit complètement d'accord avec les vues exprimées par le juge Proulx et le magistrat McKessock.

Décès de M. L. Asselin

Mercredi dernier, M. Lorenzo Asselin, citoyen de Sudbury depuis 42 ans, décéda chez lui à 155, rue Notre-Dame.

Natif de Hull, Québec, il fut au service de la Blue's Bakery pendant 28 ans et de l'Edward Grain pendant sept ans. Les survivants sont: sa femme, née Elisabeth Forgette; quatre fils, Ronaldo, Sylvio, Ivan et Omer; quatre filles, Mme Aimé Bouley, de Noranda, Mme J. Charron, Mme D. Leak, de Sudbury et Mme Mally Ferry, de Coniston. Aussi deux soeurs, Mme Rose Leroux et Mme Armand Brazeau, d'Ottawa, et un frère, Adélard Asselin, de Hull.

Nos plus sincères sympathies aux familles éprouvées.

Le sucre pour les confitures

On remarque que les citoyens de la ville et des environs sont plutôt modeste dans leurs demandes pour un supplément de sucre. Des 68,000 carnets de rationnement distribués dans le district, environ 40,000 seulement ont demandé du sucre pour les confitures. Même si nous demandons peu, ces quelques 40,000 applications représentent plus de 700,000 livres de sucre en plus de la consommation ordinaire qui se chiffre à tout près de 130,000 livres par mois.

Sudbury et le 4ième emprunt

Le quota de la région Sudbury-Manitoulin dans le 4ième emprunt de la victoire a été fixé à $3,125,000 ce qui représente un montant de $975,000 de plus que pour le 3ième emprunt. L'ouverture de cet emprunt est, comme on le sait, fixée au 26 avril. Pour leur part les employés de l'International Nickel Co. ont été portés pour $1,000,000. Le travail d'organisation du 4ième emprunt est en marche depuis plus de deux semaines. Le quatier général est au même endroit qu'auparavant, sur la rue Cedar.

Les orphelins

D'après des statistiques, cinquante orphelins ont été placés dans des familles par la Children's Aid Society en 1942. Seulement en mars six adoptions ont été comptées. La société a 181 orphelins sous sa juridiction. Le surintendant, M. J. S. Davidson, s'est adjoint une seconde aide, Mme Jean Teasdale; la première étant Mlle J. R. Bartlett.

Les feux de forets du—— plh

Nous avons eu très peu de feu de forêts en 1942. Vingt milles, vingt-quatre cents acres seulement ont été affectés avec une perte estimée à $18,830. Les chiffres pour 1941 étaient de 385,315 acres avec une perte d'au-delà de $2,000,000. Environ 35 p.c. des feux de cette année sont dus à la négligence de fumeurs.

Portés disparus

Théo Doucette et Donald Plaunt, aviateurs renommés de Sudbury, ont été portés comme disparus samedi, le 17 avril. On espère qu'ils auront pu atterrir heureusement.

Rapide arrestation

Elmer John Carrol, 21 ans, employé au bureau de poste depuis octobre 1942, a été arrêté par la police montée, pour avoir volé de l'argent contenu dans une lettre. La somme est modique, $1.25, mais la sentence pour une telle offense est grave; le minimum étant trois années au pénitencier à Kingston. Carrol a aussi admis avoir volé d'autres sommes d'argent. Depuis quelque temps on avait eu des plaintes que de l'argent passant dans des lettres à Sudbury, disparaissait. On fit une enquête et les soupçons se portèrent sur Carrol qu'on parvint à prendre presque sur le fait, car son arrestation survint quatre-vingt-quinze minutes seulement après son vol.

CHRONIQUE MUNICIPALE

L'architecte P. J. O'Gorman est à tirer les plans de la nouvelle construction. On veut que le travail soit en marche dès le 1er juin. La délégation qu'on avait envoyée à Ottawa et à Toronto pour obtenir les approbations nécessaires, est revenue. Elle est satisfaite de ce qu'elle a obtenue, car vu la situation actuelle, elle s'attendait à des déceptions. Le secrétaire de la nouvelle commission scolaire est en marché d'acheter des pupitres pour les élèves, de la maison G. M. Henry, de Toronto. On est aussi à rechercher sept nouvelles institutrices dont aura besoin dès l'ouverture des classes.

• •

M. J.-R. Hurtubise, M.P., député de Nipissing, a été chargé par le conseil de faire des représentations au gouvernement fédéral en vue d'obtenir un champ d'aviation pour Sudbury. La demande appuyait surtout sur le fait de la protection que devait avoir l'industrie du nickel dans la région, qui est, comme on le sait essentiel à l'effort de guerre des alliés.

D'après des statistiques fournies par R. H. Martindale gérant de la commission hydro-électrique de Sudbury, il apparaît que plus le taux de l'électricité baisse plus la population s'en sert sans que ça lui coûte plus cher.

• •

La tâche d'enlever la neige des rues de Sudbury nous a coûté $21,162.63 pour l'hiver, ce qui est le double du coût de l'an dernier. Les nombreuses chutes de neige, non vues depuis longtemps en sont la cause. Dans sa récente édition du "Municipal World", l'honorable McQuesten a déclaré que son département provincial était prêt à venir en aide aux municipalités dont les dépenses ont été démésurément élevées par suite des nombreuses tempêtes de neige. Aussi au conseil, les échevins Carr, Morrison et White ont été d'accord, qu'il fallait que Sudbury essaye d'obtenir un octroi pour sa dépense double de cette année. De cette somme, $3,597.00 ont été dépensés en décembre et près de $6,000.00 pour les premiers mois de l'année.

La Femme et son Foyer

Les hommes sont-ils plus coquets que les femmes?

On a posé cette question:

Les hommes sont-ils plus coquets que les femmes?

Vous souriez? Pourtant l'affaire est sérieuse.

La coquetterie semblait une chose en un mot créée exclusivement pour le beau sexe comme ont dit un peu inconsidérément.

Car pour un sexe le beau c'est toujours l'autre.

Mais voilà en ces temps de féminisme ardent on n'est plus sûr de rien.

Piqué dans sa curiosité de statisticien et de physiologue, un journaliste de Londres voulait élucider la question.

Il se posta donc sur une des grandes rues de Londres en face d'un magasin orné de superbes glaces et là comme le poète de la chanson il attendit, attendit, attendit.

Combien d'hommes et combien de femmes se disait-il, vont, dans l'espace de huit minutes, jeter à ces glaces innocentes un coup d'oeil complaisant et satisfait.

Le résultat ne fut pas admirable pour nous.

Sur cinquante hommes, dit le reporter, qui passèrent durant ce laps de temps dix-neuf se regardèrent dans les glaces.

Sur cinquante femmes qui défilèrent devant le magasin en huit minutes, vingt-deux s'arrêtèrent pour se mirer.

Mais voilà ce qui met les choses au pire.

Tandis que les "ladies" et "misses", ajoute notre savant, ne stationnaient qu'un instant pour jeter un coup d'oeil au chapeau ou à la toilette, les hommes, au contraire, se regardaient longuement d'un air satisfait.

Les uns rectifiaient la position de leurs cravates, les autres frisaient leurs moustaches ou arrangeaient leurs cheveux.

Et il en conclut que le sexe fort est pour le moins aussi coquet que l'autre.

Tout de même je me méfie des statistiques et je crois bien que le galant journaliste n'y a vu que du feu.

D'abord à qui fera-t-on croire que vingt-deux femmes seulement sur cent quatre se sont arrêtés devant la glace.

Et puis ce qu'il n'a pas compris, c'est que les dames ont poussé la coquetterie jusqu'à l'art; elles la manient avec une grâce si aisée qu'il leur suffit d'un léger coup d'oeil pour l'exercer là où vous, pauvres hommes inexpérimentés et maladroits vous devez dépenser plusieurs minutes.

Ce n'est pas la lenteur du coup d'oeil qu'on aurait dû apprécier.

Car comme le disait Molière, en une autre circonstance, le temps ne fait rien à l'affaire.

Aimer, c'est trouver dans le bonheur d'autrui son propre bonheur.

Le véritable amour est pur. Il est dans le coeur, non dans les sens—qui s'éteignent, s'avilissent et sont égoïstes.

La femme possède de l'esprit pratique; elle a les dons naturels de cette science: perspicacité, finesse, attention, clairvoyance, patience, persévérance, et aussi une sorte de volonté faite d'orgueil et de fierté. C'est atavique, depuis Eve; c'est le résultat d'un passé d'oppression et de souffrance.

Celui qui veut prospérer doit d'abord consulter sa femme.

Le plus grand ennemi de la femme c'est l'ennui.

Pauvres ou riches, mariées ou libres, les femmes ont de l'influence sur la vie privée. Le bonheur des familles dépend d'elles en grande partie. Perfectionner la vie privée, l'animer, l'embellir, la sanctifier, c'est une grande et noble carrière.

(L'Action Paroissiale)

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—Dimanche, le 11 avril, avait lieu pour la paroisse de Chelmsford, la proclamation des vainqueurs du concours de français. Il y eut à cette occasion, une magnifique séance spécialement préparée pour les concurrents. La salle était remplie à capacité. Parmi les invités d'honneur on remarquait: Monseigneur Côté, M. l'inspecteur Carrière, M. le Vicaire Cholette, des Pères du Collège de Sudbury, des membres de l'association d'éducation de Sudbury, et messieurs les maires de Chelmsford, d'Azildaet de Balfour et enfin les collégiens du collège Sacré-Coeur.

L'intéressant programme commença par la présentation des concurrents. Roger Joannette, Charles-Edouard Paquette, Roland Dumais, Lucien Gervais, Adrienne Paquette, Rolande Chevrier, Thérèse Dubois, Thérèse Lamoureux, Jeanne Labine et Jeanne-Mance Trottier.

Suivit une pièce intitulée "l'histoire de Chelmsford", composée par les élèves de 9e et 10e années.

Chant mimé "Sur la route de Berthier".

Récitation "Sept ans", par les élèves de 7e et 8e années.

M. Laurier Carrière au programme. Notre inspecteur débuta par une allocution sur le but et l'importance du concours de français. Il proclama ensuite les deux vainqueurs qui furent chaudement applaudis: Adrienne Paquette et Lucien Gervais, tous deux élèves de Révde Sr St-Antoine de Padoue.

Les concurrents sont invités à monter sur le théâtre pour recevoir des prix. Avant de recevoir le cadeau qui lui était destiné, on proclama pour chaque élève les deux matières dans lesquelles il s'était spécialisé.

Les élèves de 7e et 8e années, au moyen de silhouettes, présentèrent une histoire accumulative intitulée "Les vainqueurs vont à Sudbury".

Un groupe de petites filles de 3e année racontèrent une histoire de "Croisés".

Un chant mimé "La cabane à sucre".

Récitation: "Les pauvres vieux" par Lucien Gervais.

Les filles de 9e et 10e années, costumées en fées, firent de la musique: lecture des notes, rythme, solfège, chant.

Monseigneur nous adressa la parole, félicita les heureux gagnants et insista sur la nécessité d'envoyer les enfants à l'école.

M. l'abbé Laurent Villeneuve, fils de M. et Mme Eugène Villeneuve fut élevé à la dignité de prêtre par son Excellence Mgr Dignan, évêque du diocèse du Sault-Ste-Marie, dans la cathédrale de North Bay, samedi, le 10 avril.

Le nouveau prêtre chanta sa première messe en l'église paroissiale de Chelmsford, dimanche, à dix heures. Il était assisté par Mgr Côté, de Chelmsford et M. l'abbé Cholette et le Père Waddell, S.J., de Sudbury. Le R. P. Belcourt, du collège du Sacré-Coeur, de Sudbury, prononça le sermon de circonstance.

Après la messe il y eut dîner d'honneur à la demeure de Mgr Côté et le soir un banquet, pour les parents, eut lieu en l'honneur du nouvel ordonné, à la résidence de M. Eugène Villeneuve.

On remarquait les invités suivants: Mgr Côté, les RR. PP. Angus Vaillancourt et Tourigny, de Sturgeon Falls; les Pères Courteau, Gauthier et Belcourt, du collège du Sacré-Coeur, MM. les abbés de Verner; Cholette, de Chelmsford, Campeau et Delaney, de Temagami.

Après quelques semaines de repos à la demeure de son père à Chelmsford, M. l'abbé Villeneuve entrera en fonction comme vicaire de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, à Sudbury.

"LA PLUS BELLE CHOSE DU MONDE"

Par Michelle Le Normand

La troisième édition de ce roman vient de sortir des presses du "Devoir". Les livres qui, chez nous, sans tapageuse publicité, parviennent à un pareil tirage prouvent leur intérêt.

"Voilà un récit comme les aimait Katherine Mansfield; un décor nuancé; des personnages sans prétention; de jeunes existences jaillissant en flots clairs et chantants, sous un ciel lumineux que traverse parfois un nuage sombre".

(Honoré Parent, Le "Devoir", décembre 1937.)

"L'auteur étudie le cas de quatre jeunes filles, chacune possédant un caractère bien personnel; jusqu'à la fin du volume, les caractères se développent chacun dans son sens particulier. Les aventures se mêlent, mais les quatre jeunes filles restent toujours elles-mêmes, bien différentes l'une de l'autre. Les expériences sont vécues. Alors, les lectrices voient surgi du fond de leur mémoire, des aventures du même genre".

(Julia Richer, "Le Droit", 1937).

"La plus belle chose du monde est une réussite. On pourra discuter ensuite à perdre haleine, cela reste acquis".

(Pierre Daviault, "Le Droit", 1937).

Le livre est maintenant en vente au prix de $1.00 au comptoir, $1.10 par la poste, Librairie Loisirs.

N'épousez pas

L'homme négligent, paresseux ou sans métier.

Celui qui ne peut garder un emploi, soit par incompétence, soit par inconstance.

Celui qui se plaint de ses patrons; c'est un signe que ces derniers ont ausi à se plaindre de lui.

L'égoïste et l'entêté.

Le vantard qui, prétendant tout connaître, juge, blâme et ne se donne pas la peine de se perfectionner dans son métier, mais flâne au coin des rues, fréquente les buvettes.

Le sans-coeur qui rentre tard au logis, sans considération pour ses parents inquiets qui l'attendent.

Le jeune homme trop bien mis ou celui qui pose à la vulgarité.

Celui qui a laissé ses parents sans motif louable, ou ne leur est pas venu en aide.

Celui qui n'a pas eu ou presque pas d'économie et qui prétend cependant avoir un bon salaire.

Celui qui croit avoir assez fait pour les siens quand il a payé à sa mère une pension de quelques dollars.

Le petit monsieur qui se vante de connaître beaucoup de jeunes filles et qui vous dit pourquoi il n'a pas voulu d'une telle ou d'une telle.

Le prétendant qui manque de réserve et de délicatesse dans ses expressions, ses allusions ou ses actes.

Celui qui désire vous voir seule et qui cherche à éviter la compagnie de vos parents.

Celui qui ne part plus et vient toujours vous visiter à des heures indues.

Celui qui fait miroiter à vos yeux un avenir tout rose et vous assure que vous n'aurez pas à travailler si vous l'acceptez.

Celui qui vous a trompée, même en de petites choses, qui n'est pas ponctuel et n'est pas scrupuleux à tenir la parole donnée.

Celui qui n'a pas pour sa mère et ses soeurs une attention délicate, faite de prévenance et de dévouement.

Celui qui vous paraît se désintéresser de la question religieuse ou qui s'approche rarement de la sainte Table: Celui qui, à l'église, fait le pied de grue tout près du bénitier et semble ne pas savoir ce que prier veut dire.

Celui dont la famille n'a pas des traditions d'honnêteté et de piété.

Fermez surtout la porte au jaloux, à celui qui voit de mauvais oeil que vous vous confiez pleinement à votre mère ou qui s'attend à ce que vous mentiez pour l'accommoder.

Econduisez enfin celui qui ne se défait pas de certaines habitudes que vous avez eu l'occasion de lui reprocher.

Et fuyez le jeune homme qui rougit de ses parents parce qu'il les trouve trop arriérés.

Femme

Une dame, c'est une femme qui aide un homme à être un monsieur. L'homme gagne, la femme conserve.

Prévoyante est la femme qui a fait cuire des grillardes pour son mari de retour de la pêche.

La femme intelligente, c'est celle qui peut écouter la radio, trois histoires et savoir encore ce qui est atout.

Ne pas être la femme qui semble échappée d'entre les feuillets de quelque cahier de mode.

N'avoir pas un coeur trop actif, en proie à la danse de Saint-Guy.

Etre encensée, rend insensée.

Le mariage, c'est toujours l'Arc de Triomphe—ouvert sur le ménage.

Un philosophe: "Je suis si vieux que j'ai souvenance du temps où il se vendait plus de dés que de bagues, plus de poudre à pâte que de poudre à peau".

Au lieu de metre son argent dans le bas de laine, la femme d'aujourd'hui le met dans le bas de soie, les chapeaux et les souliers.

Telle dame de société passe sa vie à "faire le bonheur des gens qu'elle ne connaît pas, et le malheur des gens qu'elle connaît".

Les erreurs de la femme viennent presque toujours de sa croyance au bien, ou de sa confiance dans le vrai.

On ouvre le coeur des autres quand on ouvre le sien.

La Librairie "Loisirs"

82, rue Beech Tél. 3-0700

Figures de danse	M. Valois, $1.25
Chopin	G. de Pourtalez, $1.25
En guettant les ours	Grignon, $1.00
La porteuse de pain	X. de Montépin, $0.75
Réflexions du comédien	Jouvet, $1.25
Heures d'Amours	Françoise Gaudet-Smet, $1.00
Le beau risque	François Hertel, $0.60
L'ombre de la douleur	Daniel Rops, $1.25.
L'Angleterre et l'empire britanique	J. Bainville, $1.25.
La Clandestine	Roger Vercel, $1.25.
Les fleurs du mal	Beaudelaire, $1.25
Un homme et son péché	Grignon, $0.75.
Mondes chimériques	François Hertel, $0.75
L'Allemagne (2 vols)	J. Bainville, $2.50
La Chesnaie	R. Desmarchais, $1.25.
Suzanne et les jeunes hommes	G. Duhamel, $1.25.
Savoir aimer	Abel Bonnard, $0.60
Notre Révolution (2 vols)	Gérard de Catalogne, $2.00
Vues chrétiennes sur la politique	Journet, $1.00
Charles de Gaulle	Ph. Barrès, $1.25.
Chansons du vieux Québec	$1.00
Sourires d'enfants	Roger Brien, $1.00
Jours de folie	Henri Beaupré, $0.85
Pour un ordre personnaliste	François Hertel, $1.25.
Le sang des hommes (Dunkerque)	P. Daninos, $1.50
Histoire de France (2 vols)	J. Bainville, $2.50
La femme pauvre	Léon Bloy, $1.25.
La guerre pourrie	E. Noth, $1.50.

JOURNAUX - REVUES
ARTICLES SCOLAIRES

Collection
Cahiers d'Art Arca
Contribution au renouveau artistique canadien

Présentation claire et simple, accessible aux profanes.

Tous les amis de l'art y trouveront des aperçus plus instructifs que dans les corpulents ouvrages de savants critiques. Le premier cahier est consacré à l'oeuvre d'Henri Charlier, l'un des plus grands sculpteurs de notre temps. Il vient de paraître:

PEINTURE, SCULPTURE
BRODERIE et VITRAIL
Par Henri CHARLIER

Volume de 156 pages. En supplément, 23 pages des plus belles oeuvres de Charlier, reproduites sur papier couché.

Prix: $1.50; par la poste: $1.60.

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

L'Ami du Peuple
JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD
Rédacteur en chef: Camille Lemieux
82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 22 avril 1943

La vraie paix chrétienne

Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, au cours d'un déjeuner-causerie de la Société Saint-Jean-Baptiste de la capitale, a donné la formule d'une vraie paix chrétienne, édifiée sur l'ordre et la justice:

"Nous soupirons sans doute après la victoire et la paix, mais la victoire, fût-elle complète sur nos ennemis par les armes, n'amènera pas une paix permanente, si les traités ne sont pas inspirés par les principes chrétiens, si les chefs de peuples ne gouvernent pas selon les principes de la justice et de la charité.

• •

"Comme il ne peut y avoir de paix sans ordre, de même il ne peut y avoir d'ordre sans justice. La justice demande que l'autorité légitimement établie soit respectée et obéie, que les lois soient sagement faites pour le bien commun et consciencieusement observée par tous.

"La justice exige que les droits sacrés de la liberté humaine et de la dignité humaine soient reconnus et gardés précieusement; que ces biens et ces richesses que Dieu a mis dans le monde pour l'avantage de Ses fils soient équitablement distribués.

• •

"Nous espérons aussi que nos gouvernants, que nos pouvoirs publics n'oublieront pas un des articles du programme en vue de la paix mondiale que le Saint-Père a exposé dans son message de Noël 1941. Il propose entre autres choses que les Etats s'organisent dans l'intérêt de tous, alors qu'on respectera les droits des minorités. C'est le seul moyen d'avoir l'unité et l'amour. "Il ne peut y avoir de place, dit-il, pour une oppression ouverte ou occulte des caractères linguistiques ou culturels des minorités nationales, pour empêcher ou restreindre leurs ressources économiques, pour limiter ou abolir leur fertilité naturelle."

Le cas du père de famille devant l'impôt fédéral

La famille nombreuse, objet de hautes et puissantes sympathies, n'obtient pas toujours, de la part des autorités, l'appui et l'encouragement auxquels elle a droit. Hier le député de Charlevoix-Saguenay, M. Frédéric Dorion, a proposé un amendement à la loi de l'impôt sur le revenu, en vue d'exempter de la taxe le père de quatre enfants, dont le revenu est inférieur à $3,000 par année. M. Dorion a établi une comparaison entre la somme que le fisc laisse au célibataire ayant un revenu annuel de $3,000 et la somme que le fisc laisse au père de quatre enfants ayant le même revenu. Si on accepte le principe que l'homme marié, père de quatre enfants, aurait droit à la rigueur à la somme que le fisc laisse au célibataire, il ne resterait à cet homme marié que $581 pour subvenir au soutien de sa femme et de ses quatre enfants. Il y a entre le traitement accordé au célibataire et celui accordé au père de famille une différence marquée.

L'amendement de M. Dorion a été rejeté, il va sans dire. On s'y attendait. Le ministre des Finances a répondu au raisonnement solide de M. Dorion par une série d'arguments spécieux. L'Etat, a-t-il dit, n'est pas la *Providence*. L'homme qui se marie ne peut s'attendre à ce que l'Etat assume les responsabilités du père de famille. De plus, le régime actuel d'impôts ne permettrait pas de modifier la distribution des taxes. Le ministre a ajouté que la nouvelle façon de calculer les déductions de l'impôt sur le revenu aide davantage le père de famille. Le ministre a parlé en homme qui s'occupe exclusivement de finances, en homme qui a besoin d'argent et qui puise les revenus où il peut, sans trop regarder aux conséquences sociales de ses actes. Or le régime est faux. Il est antifamilial et antisocial. Il n'aide pas la famille, contrairement à ce que le ministre a prétendu.

Si l'on tient compte de tous les impôts que le père de famille a à payer, comparativement à ceux que paie le célibataire, on a encore une idée plus exacte de l'injustice du régime. L'homme marié, père de quatre enfants, paie six fois la taxe de vente, six fois les droits de douane ,six fois les droits d'accise, comparativement au célibataire. Le père de quatre enfants paie six fois l'augmentation du coût de la vie, alors que le célibataire ne la paie qu'une fois. Du simple point de vue du paiement des impôts, le père de famille représente une source de revenu beaucoup plus considérable pour l'Etat que le célibataire. Inutile d'insister sur le rôle social de la famille, non plus que sur les avantages de la famille nombreuse. Ces idées semblent étrangères, nous ne disons pas au ministre des Finances, mais à l'ensemble du gouvernement au régime incompréhensible que l'on s'efforce de perpétuer au mépris même de ce qui constitue la vigueur et la solidité de la société.

L'enseignement de l'histoire

Le New York Times a poursuivi une enquête auprès de 7,000 étudiants de 36 collèges américains, pour se rendre compte de leurs connaissances en histoire. On se souvient qu'il y a une couple d'années le même journal avait jeté un coup de sonde dans les programmes d'histoire et avait constaté que dans l'ensemble, chaque fois que se posait l'option, les étudiants ne paraissaient guère portés vers les études historiques. Il y a donc lieu de se demander à quoi correspond cet enseignement de l'histoire nationale et s'il est vraiment nécessaire.

Connaître le passé n'est pas qu'un simple passe-temps et un plaisir de l'esprit. Il est possible de s'intéresser, pour des raisons d'érudition, aux anciennes dynasties égyptiennes ou chinoises, mais personne ne soutiendra qu'il y a là une nécessité absolue pour tous les étudiants de se démêler dans cette énumération de pharaons et d'empereurs. Par contre, il est indispensable que tout homme ou toute femme qui possède une instruction moyenne ait une vue d'ensemble aussi précise que possible du passé de son pays, qu'il soit en mesure de mesurer les progrès accomplis et de suivre les grandes lignes de l'évolution collective.

Quel bénéfice retire-t-on de l'histoire? Ne nous laissons pas séduire par le paradoxe subtil de Valéry sur l'inutilité de l'histoire. Nous ne cherchons pas nécessairement dans le passé des leçons d'application immédiate pour le présent, puisque les circonstances ne se reproduisent jamais, ou très rarement, dans le même ordre et dans les mêmes conditions. Il n'en reste pas moins vrai que le travail des devanciers demeure un enseignement fécond et à l'occasion un guide sûr. Nous avons besoin de nous sentir encadrés par tous ceux qui nous ont précédés et qui ont oeuvré dans le même champ que nous. Soit que nous approuvions leur conduite, soit que nous la blâmions, nous avons toujours besoin de savoir comment ils se sont attaqués aux divers problèmes qui se posaient de leur temps.

L'histoire demeure toujours la grande éducatrice de la fierté nationale. Non pas une source d'orgueil et de revendications comme le croient des primaires qui rêvent de l'édulcorer, pour la vider de sa subtance et la rendre anodine et sans vie. Sans pour cela négliger les tâches du présent et les perspectives de l'avenir, le passé est un maître. Une nation est une grande famille et nous avons toujours profit et joie à connaître l'histoire de sa famille. Ne commettons pas l'erreur de certains collèges américains qui délaissent les études historiques pour des disciplines censées plus immédiatement pratiques. Une telle orientation inquiète de bons esprits chez nos voisins. C'est une faute à éviter.

La jeunesse française se raidit contre l'Axe

Conclusion d'un article d'Auguste Viatte dans la NOUVELLE RELEVE (février 1943):

Et pourtant malgré ce découragement sur les ressources humaines, la France ne capitule pas. Plus que jamais la jeunesse chrétienne se raidit dans la résistance. Elle le fait en sachant qu'elle peut être appelée à rendre témoignage dans la persécution. Elle le fait en se rendant compte qu'il y va du christianisme lui-même, qu'elle se trouve à l'un de ces moments où les compromis ne sont plus possibles, où selon la parole de l'Evangile, "qui veut sauver sa vie, la perd." Bien au-dessus du plan politique, sans savoir ce qui l'attend, libération ou martyre, elle a décidé de choisir le sacrifice héroïque. Elle l'a manifesté par de grandes démonstrations de foi, comme ces journées scoutes du Puy, en août dernier, consacrées à la prière pour demander la délivrance: les récits qui nous en arrivent frémissent d'enthousiasme au spectacle de ces centaines de jeunes venus par divers stratagèmes de la zone occupée rejoindre les milliers de participants de la zone libre au spectacle des Vierges de Boulogne et de Chartres, passées dans un baril, de la Vierge d'Alsace acclamée en tête du cortège, à celui de la "foule attentive, émue, qui restait longtemps sur place à méditer dans la nuit en silence, après que tout était fini". Malgré l'appesantissement du joug allemand, visible déjà partout, malgré l'épuisement physique et les déceptions extérieures, "bien que nous sachions tout cela, conclut un témoin, notre prière était confiante: il semblait que toute cette splendide jeunesse était riche de toutes les promesses de l'avenir. Nous ne savons ni quand ni comment elles se réaliseront. Nous ne pouvons douter, nous ne pouvons renoncer à préparer, de toutes nos forces, cet avenir".

Staline aide le Japon

Au cours d'une guerre, il se passe parfois certaines choses que le profane, dans sa bonne foi, ne réussit pas à comprendre. Ainsi actuellement, les Etats-Unis sont officiellement en conflit avec le Japon, et la Russie est censée être leur alliée. Les Américains lui aident non seulement par l'envoi de matériel de guerre, mais aussi par le don de grandes quantités de matières premières. Or, phénomène inexplicable, la Russie de son côté aide le Japon, lui-même en guerre avec les Etats-Unis.

Une nouvelle de la Canadian Press, en date du 26 mars, que l'on trouve dissimulée dans nos grands journaux quotidiens, nous nous apprend que Moscou a renouvelé son traité de pêcheries du Kamchatka avec le Japon, et qu'il lui accorde les privilèges dont il jouissait avant la guerre.

Un prêtre jésuite américain, le R.P. B. Hubard, déclarait récemment à la Société Géographique de Chicago que si Staline renouvelait l'ancien traité, ce serait un indice certain qu'il désire un Japon puissant, une Chine et des Etats-Unis relativement faibles dans le Pacifique. Il ajoutait qu'en vertu de ce traité, les Nippons peuvent se servir de leurs postes météréologiques pour observer les îles Aléoutiennes et ainsi causer des ennuis sérieux aux Américains.

Il peut exister des raisons diplomatiques inconnues des simples civils pour justifier un tel acte chez les Russes en faveur de nos plus redoutables ennemis. Aussi il ne nous est pas permis de porter un jugement définitif sur l'étrange manière d'agir de nos "alliés russes". Cependant nous savons que si la France eut posé un tel acte, toute la presse et la majorité de nos petits politiciens eussent crié à la trahison! Quelle malhonnêteté dans les jugements de certains esprits.

Aussi, bien naïf est celui qui accepte comme article de foi toute notre propagande.

SUR LES PERSECUTIONS DES POLONAIS EN RUSSIE

Le chef des aumôniers polonais, Mgr Josef Gawlina, vient de lancer aux Etats-Unis, un appel profondément émouvant en faveur des deux millions et demi de Polonais, dont au moins un million d'enfants, qui furent déportés de la Pologne orientale en Russie depuis septembre 1939.

Enlevés de leurs foyers d'une façon brutale, ces Polonais ont été entassés dans des wagons et amenés en Russie. Les enfants furent placés sur des fermes coopératives où on les obligea à exécuter des travaux bien au-dessus de leurs forces. Ils n'ont reçu, dit Mgr Gawlina, aucun secours spirituel, ni aucune instruction. Au moins 400,000 ont déjà péri de privations de tous genres: 400,000 autres errent dans les froides steppes de la Russie; à peine 130,000 sont avec leurs parents. Il faut retourner bien loin dans l'histoire pour trouver un vainqueur qui se soit servi de méthodes aussi iniques pour effacer toute trace d'un peuple vaincu.

La plupart des journaux même parfois de ceux qui se disent catholiques, ont magnifié sous l'inspiration dissimulée des chefs communistes dans les pays alliés, les souffrances et le privations des Russes en particulier, pour garder un silence criminel sur les persécutions qui se sont abattues avec une non moins grande intensité sur les autres peuples, en particulier les Polonais.

L'appel pathétique du chef des aumôniers des armées polonaises a été lancé à l'occasion de la quête organisée par le "Comité de secours de guerre" des Etats-Unis qui s'est faite dimanche dernier dans toutes les églises catholiques américaines. "Sauvez mes petits enfants", a dit Mgr Gawlina, dans le discours qu'il a prononcé à la radio durant l'heure du Rosaire. "Dispersés sur un territoire qui s'étend du sanctuaire de Notre-Dame à Wilno jusqu'au poste éloigné de Kamchatka et aux camps de concentration en Sibérie, les Polonais sont tous mystiquement unis dans la récitation du Très Saint Rosaire chaque soir à 8 heures.

Nous croyons avoir suffisamment témoigné notre charité aux Russes par nos offrandes au "Fonds de secours à la Russie"; nous nous sommes assez apitoyés sur les persécutions infligées aux Juifs par les Allemands; il est temps que nous exercions notre générosité envers le "peuple martyr". Nous souhaitons qu'il s'organise dans tout le pays une vaste campagne "d'Aide à la Pologne", laquelle a été brutralement persécutée par les Russes aussi bien que par les Allemands.

—La Liberté et le Patriote.

Un langage de chef chrétien

Voici la conclusion du discours prononcé à Alger, le 14 mars, par le général Giraud, commandant en chef civil et militaire en Afrique du Nord:

"Français, mes frères, je souhaite de tout mon coeur l'union de nous tous; cette union peut être effective, généreuse. Elle rassemblera non seulement les Français de France, courbés sous le joug ennemi, mais les Français qui, comme nous, se trouvent hors de France.

"Cette union est indispensable. C'est une question de vie ou de mort pour notre pays. La désunion est le signe de la défaite; l'union, la marque de la victoire. Je suis prêt, pour ma part, à coopérer avec tous ceux qui, acceptant les principes traditionnels et fondamentaux dont j'ai parlé plus haut, se joignent aux engagements solennels que je prends vis-à-vis du peuple de France, participent à la lutte contre l'ennemi.

"Et maintenant, pour terminer, mes chers amis, permettez-moi de demander au Seigneur que la victoire soit prochaine. Qu'il empêche le retour des horreurs que nous avons vécues, que nous vivons encore, et qu'Il donne aux hommes de bonne volonté le moyen de vivre en tolérant, en se comprenant, en s'aidant; je n'ose pas dire en s'aimant. N'est-ce pas, cependant, l'ordre qui nous est tombé du ciel et que nous avons si souvent méconnu? Tâchons, après cette tragique épreuve, de moins l'oublier et de mieux l'appliquer. Cela n'exclut pas l'énergie, croyez-en l'évadé de Koenigstein!"

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—M. J.-B.-M. Robert, marchand de notre paroisse, est à l'hôpital St-Joseph, de Sudbury où il est sous les soins du médecin.

L'aviateur Germain Bisaillon, stationné à St-Jean, Qué., est en congé chez ses parents, M. et Mme Léo Bisaillon.

M. Ovila Robert, de Foleyet, était de passage à Hanmer, la semaine dernière.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez
"L'Ami du Peuple"

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

L'IMAGINATION ET LA GUERRE

par *Robert Goffin*

Hitler a plusieurs fois annoncé l'usage d'une arme secrète et les stratégistes se sont souvent perdus en considérations oiscuses sur la réalité de son existence. L'arme secrète de Hitler est vieille comme le monde: c'est l'imagination avec ses filles jumelles, la ruse et la fourberie.

Les nations alliées ne le savent pas assez? A cette heure où les Etats-Unis ont attaqué en Afrique et démontré que leur état-major sait également imaginer et réaliser, il est bon de rappeler un incident inconnu qui projette de singulières lueurs sur la percée de Sedan en 1940.

Le 10 janvier 1940, les troupes belges veillaient sur les bords du canal Albert. A deux reprises déjà, on avait annoncé que la blitzkrieg se déclencherait le lendemain, puis le Fuehrer avait arrêté le démarrage de ses troupes blindées. Le jour était calme, un peu de brouillard trainait au-dessus des sapinières de la Campine. Tout à coup un bruit d'avion allemand troubla le calme des campagnes. Les soldats se rendirent compte que l'engin atterrissait dans une prairie. Ils se précipitèrent et découvrirent un avion d'où un pilote et un major allemands étaient déjà sortis. Le major du 220ème Groupe de Transport Aérien paraissait très nerveux et essayait de déchirer une liasse de documents. Il prétendit plus tard avoir été envoyé en mission spéciale à l'état-major de la 22ème division d'infanterie à Cologne et avoir manqué l'endroit de l'atterrissage à cause du brouillard. On se saisit des Allemands qu'on conduisit au bureau de la compagnie. Profitant d'un moment d'inattention, le major s'empara des papiers qu'on lui avait enlevés et les précipita dans le feu ouvert. Un lieutenant parvint à retirer les documents en se brûlant gravement. Plût à Dieu qu'ils aient été brûlés complètement. Les papiers furent envoyés au Grand Quartier Général et qu'elle ne fut pas la stupeur des experts belges de découvrir qu'ils étaient en possession d'un plan complet de l'attaque allemande sur la Belgique.

Ce document qui deviendra célèbre dans l'histoire débutait ainsi:

INSTRUCTIONS DE L'ETAT-MAJOR DE L'AIR. DOCUMENTS DU 17/11/39 DOIVENT ETRE DETRUITS. Pour le commandant en chef des forces aériennes.

Le chef d'état-major, par ordre
(signature indéchiffrable)
Lieutenant-colonel, état-major.

Immédiatement après cette entête, le document comportait l'énumération des groupes et des unités auxquels il était adressé:

IV Corps d'aviation.
VIII Corps d'aviation
VII Division d'aviation
Commandant des porte-avions No 220 et de la 22ème division d'infanterie.
IIe Corps de défense aérienne.

Le paragraphe 3 débutait ainsi: "L'armée allemande de l'ouest organise son attaque entre la mer du Nord et la Moselle, à travers la région belgo-Luxembourgeoise avec le but de..."

Le lendemain quelques journaux commentèrent sans précision cet incident incroyable. Hitler dut rire et se frotter les mains! Le plan ainsi recueilli était minutieusement préparé pour donner confiance aux experts militaires. Il contenait des détails précis qui se trouvaient confirmés par des recoupements du service secret et qui devaient infailliblement convaincre les autorités militaires de l'authenticité des documents qui furent en partie la cause du désastre de Sédan. Un de ces recoupements n'était autre que le fait certain communiqué aux services secrets belges que la 22ième division s'entrainait spécialement pour des débarquements aériens en Belgique.

On sait que le plan Schlieffen reposait sur l'enveloppement de l'adversaire par l'aile droite, ce qui impliquait la mise en marche du gros des armées allemandes à travers la Belgique. Les critiques militaires, et notamment le colonel Hierl, étaient d'avis que le plan devait réussir s'il avait été appliqué minutieusement. Le général Von Moltke déforma, en 1914, les conceptions de son prédécesseur en n'appuyant pas son aile droite sur la mer du Nord et en n'investissant pas le littoral avant de pousser vers Paris.

Ce document providentiel semblait tenir compte de ces constatations militaires et y remédier. Le plan nouveau comportait l'attaque des Allemands à travers le Limbourg hollandais dans la direction du Brabant belge et de la partie du littoral qui fait immédiatement face à l'Angleterre.

Le truc fut organisé à la perfection. La Belgique était neutre mais Hitler se dit qu'une découverte aussi grave serait sûrement communiquée aux Etats-Majors alliés de la France et d'Angleterre Il ne se trompait pas.

Gamelin eut connaissance de l'intégrité des documents et fut convaincu de leur authenticité. Pendant quatre mois il organisa sa défense en tenant compte de cette éventualité qu'il croyait certaine.

Le 10 mai, les Allemands attaquent exactement à l'endroit renseigné dans le plan. La quatrième et la sixième armée poussent leurs premiers efforts sur Maestricht. Immédiatement, Gamelin est averti et croit être très malin en se disant qu'il connait exactement ce qui va se passer. Les premières heures de l'attaque confirment, croit-il, la réalité du plan du major allemand.

C'est pourquoi il exécute une stratégie qui va le perdre parce qu'il fait exactement ce que Hitler voulait qu'il fit. Persuadé que l'attaque allemande se porte vers le littoral et non vers Paris, il envoie ses meilleures troupes dans le nord, c'est-à-dire que la septième armée cantonnée au-dessus de Lille se dirige vers le nord d'Anvers tandis que les Anglais pivotent vers Louvain, ayant à leur gauche la première armée française qui atteindra Gembloux.

Pour la charnière de Sédan, Gamelin a ses apaisements puisqu'il sait que l'attaque ne portera pas sur ce secteur. Il dégarnit la Meuse et ne laisse que la neuvième armée dans un état d'impréparation contre lequel Corap a violemment protesté. Gamelin a son plan. Il croit être le plus malin. Il ignore qu'il est déjà perdu puisque derrière la forêt des Ardennes, là même où il ne devait rien se passer, Hitler a massé dix divisions blindées avec la IIe et la IIIe armées allemandes.

C'est ainsi qu'en quarante-huit heures, la véritable masse de combat allemande traverse les Ardennes, atteint la Meuse où elle se trouve devant un système défensif volontairement négligé par Gamelin. C'est un jeu pour elle de percer le front entre Sédan et Reithel dans le Sud, puis plus au nord à Houx et de foncer ainsi à travers la France qui a elle-même ouvert la route à l'envahisseur! Sept jours plus tard, les Allemands sont à Abbeville et la partie est jouée.

Pour sauver la face, Reynaud déclare qu'il limoge Corap qui a trahi alors qu'en réalité, d'accord avec Gamelin qui reconnait s'être trompé, on envoie Corap à la 7ème armée en Hollande, tandis qu'on ramène Giraud à la 9ième armée. Et c'est ainsi, Weygand remplaçait Gamelin, que l'inévitable s'accomplit.

Les stratégistes épilogueront longtemps sur l'organisation de ce truc invraisemblable qui permit à Hitler de rompre le front français. Certains répondront qu'il y avait une supériorité évidente des armements en faveur des Allemands: c'est vrai. Mais cela montre incontestablement que les tanks et les avions ne sont qu'un moyen. Derrière le moyen, il y avait l'idée directrice qui a organisé le plan d'attaque avec toutes les ruses et les fourberies. Et c'est pourquoi cet incident inconnu de 1940 éclaire singulièrement la stratégie américaine de 1941.

Staline

"Staline, jusqu'ici, n'a pas encore mis le ban en public, sur les partis communistes actifs en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ces organisations restent manifestement en contact avec Moscou et loyales à la Russie plutôt qu'aux nations qui les tolèrent. Staline aide aussi les guerillas de partisans yougoslaves qui combattent contre les Chetniks antiaxistes du général Drago Mikhailovitch, et avec les Allemands, les Italiens et les Quislings de Yougoslavie. Staline ignore la charte de l'Atlantique quant au droit des petites nations de choisir un gouvernement de leur convenance et il a déclaré publiquement que si les Alliés gagnent la guerre, il gardera les Etats baltes (Estonie, Latvie et Lituanie)...

COLLIER'S.
(Dernière livraison de mars 1943)

Le coin du liseur

'LE LIBERALISME ECONOMIQUE'

Par Gérard PETIT, c.s.c.

Après avoir bien situé le problème de la vie de travail dans l'ensemble de la vie économique et sociale, après en avoir montré les difficultés, et toujours pour répandre plus de lumière sur cette question, l'auteur s'arrête cette fois à étudier le libéralisme économique. Il évoque tout d'abord les Corporations du moyen âge; il est intéressant de savoir exactement le fonctionnement de ce système, sa valeur qui fut considérable tant qu'il fut animé de justice et de charité, et sa déchéance dès qu'il commença de perdre son âme à mesure que le monde perdait sa conscience chrétienne. Les Corporations sont devenues de véritables trusts. Alors, on abandonna le système. Le libéralisme se proposa. Qu'est-il et que vaut-il? Où nous conduit-il? Et s'il est défectueux, n'allons-nous pas tout démolir pour tout recommencer à neuf? Mais comment? Voilà autant de questions auxquelles l'auteur, bien documenté sur le sujet, répond avec l'intelligence et la justesse qu'on lui connait.

"LA LITURGIE AME DE L'ACTION CATHOLIQUE

par *J. FURET*

A tous ceux qui sont lancés dans l'action, cette étude qui établit l'unité essentielle des trois termes: vie chrétienne, vie liturgique, action catholique, démontrera que la vieille querelle des contemplatifs et des actifs n'existe ni en droit ni en fait pour le chrétien éclairé qui embrasse dans toute sa vérité l'idéal de vie auquel l'invite le Maître; elle apprendra aussi jusqu'à quel point la liturgie favorise et féconde l'action.

FIDES a voulu inclure dans sa collection de "Textes d'Action catholique" qui contient déjà des oeuvres d'autorités reconnues en la matière, ce témoignage d'un laic de France qui fait là bonne figure. La question semble complexe des rapports entre vie intérieure, vie liturgique et Action catholique: savoir ce qu'en pense un dirigeant, connaître les réflexions fécondes qu'une pareille étude lui a permises: voilà un enrichissement que militants et prêtres de tous mouvements voudront acquérir.

"La liturgie, âme de l'Action catholique" par J. Furet. 32 pages; $0.10. Demandez ce tract à la librairie Loisirs, 82 rue Beech.

LES SAINTS MARTYRS CANADIENS

par *le chanoine Alphonse Fortin*
préface de
Son Exc. Mgr Georges Courchesne

—Nous connaissons les martyrs jésuites canadiens. Nous avons appris les principaux incidents de leur fin glorieuse, comment ils furent torturés et mis à mort par les Iroquois au début de notre colonie. Depuis le 16 octobre 1940 nous vénérons comme patrons secondaires ces huit saints canonisés il y a treize ans. Mais sommes-nous instruits de leur vie et de leurs travaux, de ce que nous devrions appeler "leur préparation au martyre". Possédons-nous dans son réalisme complexe la situation géographique et psychologique où se dépensa le zèle apostolique des saints: Isaac Jogues, René Goupil, Jean de Lande, Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Noël Chabanel?

M. le chanoine Alphonse Fortin, licencié es lettres-histoire de la Sorbonne, vient enrichir notre science... Son livre comprend une série de dix causeries de simple vulgarisation.

Il s'adresse aux lecteurs de tous les âges et de toutes les conditions. Depuis le jeune écolier jusqu'au bachelier, depuis le plus humble ouvrier jusqu'au brillant professionnel, chacun lira avec intérêt et profit ces pages à la fois vivantes et instructives qui demeurent un digne hommage aux premiers saints canonisés de notre pays.

Les militants et les militantes d'Action catholique trouveront dans ce contact plus intime avec ces âmes profondément chrétiennes, religieuses et apostoliques, un puissant stimulant pour leur travail de Rédemption dans leur milieu respectif.

Volume de 132 pages. Douze dessins de Rolland Boulanger. Prix $0.60 (par la poste, $0.65). En vente à la Librairie Loisirs, 82 rue Beech.

"JOURS DE FOLIE"

par *Henri Beaupray*
(roman)

A la suite de certains scandales qui ont sali le nom des Renaudier, fabricants des fameux cuirs Renaudier, scandales grossis à plaisir par une presse avide de sensationnel, Alexandre l'ainé de la famille réussit à se venger de son frère Jean, en le faisant enfermer dans une maison de fous.

Or Jean Renaudier n'est pas fou. Non! Tout au plus peut-on lui reprocher d'être trop franc, trop juste et trop sincère, à une époque où ces mots ont perdu toute leur signification; tout au plus aussi peut-on l'accuser de n'avoir pas su comprimer suffisamment la noblesse de son âme, sa sensibilité, son amour du bien et du beau et son désintéressement. Et si après avoir désiré mourir, Jean Renaudier accepte un temps de passer pour idiot, des événements surviendront qui le détermineront à demander sa mise en liberté.

Telle quelle, c'est une page de sa vie intime que Jean Renaudier ouvre au directeur de l'asile, page pleine de naiveté et de fraichieur à travers laquelle on peut déclarer dès le début les fils réels de tout le drame Renaudier, suivre pas à pas ses amours pour Thérèse Verdelet et Murielle Cassine, ses aventures avec le journaliste Jérôme Boulotte, ses démêlés avec la justice, son arrestation, etc.

"Jours de Folie" est une oeuvre d'analyse et de fine psychologie. Il saura plaire à tous parce qu'il introduit quelque chose de nouveau non seulement dans notre littérature, mais aussi dans notre vie.

Un volume de 216 page......$0.85
LIBRAIRIE LOISIRS

Le fanatisme au Canada

Malgré les illusions de plusieurs de nos politiciens—et non des moindres—, jamais peut-être le fanatisme n'a existé au Canada dans la mesure où il s'affiche aujourd'hui, et l'unité nationale, si nécessaire en temps de guerre en souffre d'autant plus. Nous avons fait allusion, dans notre page anglaise de la semaine dernière, aux mécréants de Toronto qui se scandalisèrent bruyamment de voir un quotidien de langue française de Montréal oser installer des panneaux-réclames rédigés en langue française en dedans des murs inviolables et sacrés de leur ville, et nous nous rappelons encore le cas de cet inneffable monsieur de notre propre péninsule qui refusa d'acheter des obligations de la victoire parce que les formules de ces obligations, conformément à l'esprit de la constitution qui nous régit, se présentent sous une forme bilingue. Mais le plus outrageant et le plus provocateurs des incidents de ce genre est peut-être ce qui vient de se passer dans la même sacro-sainte ville de Toronto. Un des plus éminents hommes d'affaires de l'Ile du Prince-Edouard, acadien parfaitement bilingue, de passage dans la capitale ontarienne ces jours derniers, présente un billet de la Banque Provinciale du Canada à un conducteur de tramway de cette ville. Ce dernier entre dans une belle colère et s'indigne qu'on ose ainsi défier ses sentiments impérialistes: "I am not going to give good money for that French money", protesta-t-il avec véhémence. Il ne s'objecte pas à faire le change, mais il refuse catégoriquement d'accepter de "l'argent français", ignorant, le pauvre! que son propre "good money" est également frappé d'après les prescriptions de la loi canadienne, c'est-à-dire en anglais et en français. Il n'y a pas de doute que l'incident a déjà été porté à la connaissance des autorités de l'institution affectée, qui appartient à l'Association des Banques à Charte du Canada, et que des représentations seront faites en conséquence à qui de droit. Il est malheureux cependant que le voyageur insulté n'ait pas pris note du numéro matricule du stupide goujat qui affiche ainsi sa totale ignorance des principes qui forment les assises mêmes de notre confédération canadienne. L'unité nationale restera une chimère tant qu'on laissera libres des brandons de discorde de cet acabit. Encore d'autres incidents de ce genre et d'aucuns seront justifiables de se demander s'il est bien vrai qu'un de nos buts de guerre soit la libération des minorités asservies par une autre outrecuidante majorité dont les caprices font loi partout où elle impose ses volontés par la terreur et par la force.

Jean de FIERBOIS.
—La Feuille d'Erable.

Une moitié environ des 400 renards présentés à l'Exposition de Renards vivants à Charlottetown, I.P.E., se composait de renards du nouveau type, savoir, Standard Platinum, et les deux souches génétiquement distinctes de Pearl Platinum.

• •

Lorsqu'un champ est envahi par les mauvaises herbes et surtout les mauvaises herbes persistantes comme le liseron, le silène enflée, la lychnide blanche, etc., la perte peut être permanente.

Faites lire "L'Ami du Peuple"

FACE AU MARIAGE

(pour jeunes gens et jeunes filles)

Près d'un million de ces brochures ont été publiées en deux ans!

.. 1. Mon fiancé...	..13. La Mode...
.. 2. Quand on s'aime...	. 14. Puis-je lire n'importe quoi?
.. 3. Pour un beau mariage...	..15. Les Fréquentations modernes...
.. 4. Ton corps et ton amour...	..16. Le Prêtre ton ami...
.. 5. Ton coeur...et ses secrets...	..17. Et la danse?
.. 6. La conquête du vouloir...	..18. Mariage moderne...
.. 7. Quand la conscience parle...	..19. Le mariage chrétien change-t-il?
.. 8. L'intelligence, lumière du coeur...	. 20. Un contrat comme les autres?
.. 9. Nous deux...	..21. Pourquoi se marier?
..10. L'amour suffit-il?	..22. Puis-je divorser?
..11. Ai-je le droit de plaire?	..23. Ce n'est pas un solo...
..12. Le Flirt...	. 24. Bonheur dans le mariage...

Chacun coûte **$0.10.** **Marquez d'une croix les titres désirés**

UN MERVEILLEUX CADEAU

Les parents chrétiens le donneront à leurs grands enfants.

Les jeunes gens à leur amie.

- **Les 12 premiers tracts, dans une jolie boite,—384 pages de lecture 60 belles photographies.—$1.10** par la poste.
- **Les 12 derniers tracts, dans une jolie boite,—384 pages de lecture —60 belles photographies—$1.10** par la poste.

LA VIE DE L'ESPRIT

Maisonneuve

Trente-quatre ans après la fondation de Québec, eut lieu la fondation de Montréal, par M. de Maisonneuve, en 1642.

M. de Maisonneuve, accompagné de plusieurs famille de France, arriva dans l'automne de 1641; mais, comme la saison était très avancée, il passa l'hiver à Québec. L'année suivante, il alla se fixer définitivement à Hochelaga avec sa petite colonie. En débarquant à l'endroit appelé depuis la Pointe-Callières, le premier soin du pieux fondateur de Montréal fut de faire célébrer une messe par le supérieur des Jésuites qui l'accompagnait, et de mettre toute l'île sous la protection de la Sainte-Vierge.

Afin de vous donner une idée des guerres et des dangers de cette époque, je vais vous raconter un des épisodes les plus émouvants de ces temps d'épreuves et d'héroïsme.

Il y avait alors, sur les bords du lac Huron, un établissement important, composé de plusieurs bourgades des sauvages converties au catholicisme par les Jésuites, et soumises à la régie spirituelle des Pères Daniel, Garnier, Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant. Dans l'espace de quelques mois toutes ces bourgades furent anéanties au milieu de scènes d'horreur indescriptibles.

Plusieurs bourgades huronnes furent impitoyablement ravagées entre autres, celles de Saint-Joseph, de Saint-Ignace, de Sainte-Marie et de Saint-Jean. Dans la bourgade de Saint-Joseph, le Père Daniel fut au nombre des victimes; dans celle de Saint-Jean, le Père Garnier trouva la couronne du martyre.

Le Père Daniel venait de dire la messe, lorsque des cris de mort, poussés par les Iroquois, se firent entendre. Le Père ne voulut pas fuir, mais, se portant au lieu où le danger était le plus pressant, il se hâta d'exhorter les néophytes à recevoir le saint baptême. Ceux-ci se pressèrent autour de lui en si grand nombre que, ne pouvant les baptiser isolément, il leur administra ce sacrement par aspersion, c'est-à-dire, à l'aide de son mouchoir trempé dans l'eau.

Revenant ensuite à son église, il la trouve remplie de ses fidèles. Il baptise les uns, absout les autres, et leur conseille de fuir, tout en leur adressant ces paroles de consolation: "Mes frères, nous serons aujourd'hui dans le ciel!" Quelques minutes plus tard, le bon Père tombait frappé d'une balle en pleine poitrine.

A la suite de ces désastres, les Hurons, qui avaient échappé à la mort furent désespérés. Plusieurs se livrèrent aux Iroquois et furent incorporés dans cette nation; les autres furent conduits au bout de l'Ile d'Orléans, à l'endroit appelé aujourd'hui l'Anse-du-Fort. Ils donnèrent à leur nouvel établissement le nom de Sainte-Marie, et ne tardèrent pas, grâce aux secours qui leur vinrent de Québec, à construire une chapelle, la première qui ait été érigée dans l'île d'Orléans. Après avoir passé sept ans en cet endroit, ils furent contraints de venir s'abriter auprès du fort Saint-Louis; plus tard ils allèrent se fixer à Sainte-Foye, puis à l'Ancienne-Lorette, et, finalement, à la Jeune-Lorette, où se voient encore les faibles restes de cette nation jadis si puissante.

Cependant, enhardis par les succès qu'ils ne cessaient de remporter, les Iroquois devinrent d'une audace extrême et ne mirent plus de bornes à leurs déprédations. D'un autre côté, la colonie, ne recevant plus de France des secours proportionnés à ses besoins, se trouvait dans un état d'épuisement complet.

"Les Iroquois, dit Garneau, encouragés par les succès inouïs qu'ils avaient remportés dans les contrées des lacs, se jetèrent sur les établissements français. Leurs bandes se glissèrent à la faveur des bois jusqu'au-dessous de Québec. Ils tuèrent le gouverneur des Trois-Rivières, M. Duplessis-Bochart, dans une sortie qu'il faisait contre eux. Ils attaquèrent les laboureurs aux champs, assassinèrent les hommes isolés et couvrirent la campagne de brigandages. A peine, dit un contemporain, nous laissaient-ils quelques jours sans alarmes. Incessamment nous les avions sur les bras; il n'y a pas de mois en été où notre livre de morts n'ait été marqué en lettres rouges par la main des Iroquois. Partout l'on était armé. Souvent les habitants étaient obligés d'abandonner leurs maisons ou de s'y retrancher. Cet état de choses dura plusieurs années.

(à suivre)

"Les anciens Canadiens"

Le but de Philippe-A. de Gaspé dans son oeuvre "Les Anciens Canadiens", est de nous faire pénétrer dans l'atmosphère du Canada du 18ième siècle, avec ses vieilles coutumes et ses moeurs naïves.

L'auteur prend soin d'avertir le critique que son livre n'a absolument aucune prétention de style et que ce serait perdre son temps que de s'acharner à relever ses imperfections littéraires. On s'aperçoit, en effet, que le style est rempli de clichés et de répétitions.

C'est l'histoire de deux jeunes hommes qui se sont liés d'amitié pendant leurs études classiques: Jules d'Haberville, dont le père natif de France, est propriétaire d'une seigneurie au Canada; et Archibald Cameron of Locheil, un Ecossais que son oncle envoya étudier à Québec après la ruine de sa famille lors des guerres entre l'Ecosse et l'Angleterre. Archibald passe toutes ses vacances chez les d'Haberville dont il est devenu en quelque sorte le fils adoptif. Leurs études terminées, les deux jeunes hommes embrassent la carrière militaire, comme il convient à la noblesse. Pour obtenir leur brevet d'officiers, ils passent en Europe, Jules à Paris, Archibald à Londres.

En 1757, l'Angleterre a mobilisé une armée formidable pour s'emparer de la Nouvelle-France. Jules d'Haberville combat dans les rangs de l'armée française et son ami "Arché" passe fatalement sous le drapeau anglais. Plein de respect et d'amour pour le Canada et ses habitants, il se voit commander par un de ses supérieurs, le sanguinaire Montgomery, de mettre le feu partout sur son passage; on ne lui permet même pas d'épargner le manoir de ceux qui l'ont élevé, les d'Haberville.

A la bataille des Plaines d'Abraham, il lui faut combattre contre son ami Jules. Enfin, la paix étant revenue avec la cession du Canada à l'Angleterre, Archibald, revient quelque temps plus tard au Canada qu'il aime autant que ses montagnes d'Ecosse; mais il appréhende le hasard qui pourrait le mettre face à face avec ses bienfaiteurs, envers qui son devoir de soldat l'a forcé d'étouffer toute gratitude dans son oeuvre de destruction. Cependant, un concours de circonstances heureuses fait rentrer au sein de la famille d'Haberville le jeune Ecossais devenu riche, qui désormais s'occupera à faire du bien autour de lui.

Et voilà l'histoire, bien sommairement résumée. Le tout est raconté dans ce style simple et léger qui fait le charme des écrits de de Gaspé, malgré quelques clichés si usés qu'ils font rire; par exemple pour n'en citer qu'une, cette antique et solennelle expression "payer son tribut à la nature" pour signifier tout simplement pleurer. Cette expression semble tenir une grande place dans le coeur de l'auteur. De Gaspé, un peu naïvement, se plait à créer des circonstances qui l'amèneront à montrer son érudition, comme la plupart des écrivains, d'ailleurs. Certains aiment à éblouir le lecteur par leurs subtilités: celui-ci a la manie des citations latines: il abuse un peu du caractère de certains de ses personnages.

Encore une fois, ce livre n'a pas de prétentions littéraires. Ce qui nous charme vraiment à sa lecture, ce sont les nombreuses et exquises anecdotes canadiennes et les descriptions exactes de la vie du seigneur en 1760. Plusieurs scènes pittoresques sont retracées, par exemple les fêtes chez le seigneur, la réception solenenlle des censitaires, les veillées au coin du feu où l'on raconte mystérieusement les aventures terribles de son incomparable ancêtre, au pays des sorciers et des feux-follets, les légendes de la Corriveau et des diables cyclopes de l'Ile d'Orléans et bien d'autres caractéristiques charmantes de "l'ancien temps".

De Gaspé demeure probablement le meilleur conteur de notre littérature: il a le don de nous passionner avec ses histoires de revenants, jusqu'à nous faire oublier complètement la réalité. Comme peintre des moeurs canadiennes, il est incomparable tant par l'exactitude de son observation que par la vivacité de son style. Les Anciens Canadiens, son chef-d'oeuvre, est donc un livre dont la lecture s'impose à tout homme qui a le souci naturel de se renseigner sur les moeurs de son grand-père...

Raymond BELANGER,
Rhétoricien.

Corneille

Ce volume est une étude complète et détaillée sur l'homme et son oeuvre. "Robert Brasillach, selon Pierre Brodin, est un critique d'une grande pénétration". Une lecture attentive de son livre sur Corneille nous en convainct suffisamment.

La vie et les activités littéraires de Pierre Corneille se divisent en trois périodes: la première caractérisée par sa jeunesse aventureuse et bruyante; vint ensuite une période de réclusion où le poète s'éloigne du monde qui l'a un peu déçu; enfin un amour tendre le ramène à des sentiments qui le rendent plus lyrique vers la fin de son existence.

Au début de sa carrière, cavalier brillant, Corneille fait partie de cette époque incomparable, amusante riche de poésie et d'invention qu'est le temps de Louis XIII. Corneille, un rouennais, vit avec sa famille. Il se distingue au Collège par ses talents. Il gagne plusieurs prix pour ses aptitudes littéraires. Il s'en va à Paris, s'associe à une troupe d'acteurs. Ses pièces alimenteront leur répertoire où il rivalise avec Hardy. Ses oeuvres primitives se ressentent du caractère romanesque de l'époque. Cela se comprend facilement puisqu'il entretient des relations avec les fervents de la carte du Tendre. A vingt-neuf ans il est le d'Artagnan du théâtre. C'est la période du Cid de Clitandre et de tant d'oeuvres semblables qui gagnent l'admiration. Son Cid qu'il emprunte de "Guilhen de Castro" et publie en 1636 connait du coup la célébrité.

Mais le Cid est en même temps un adieu à la jeunesse. Après la rupture avec son amante "Catherine", Corneille se retire. C'est la retraite favorable à la réflexion qui lui remémore les enseignements des bons Pères Jésuites du Collège. Il conçoit la vie tout différemment. A la forme la plus luxueuse et la plus brillante qu'il s'était faite de la vie, il oppose maintenant la force et l'énergie contre les passions. Il puise dans l'histoire romaine ses sujets, et c'est l'éclosion de célèbres tragédies: Horace-Polyeucte-Cinna. Il fait valoir son surhomme qui est ni plus ni moins que l'incarnation de l'auteur lui-même, dégoûté de la première période de sa vie et prêchant l'héroïsme. Il a aussi composé durant sa retraite maints autres chefs-d'oeuvre d'une moindre valeur mais qui traduisent son même enseignement de la morale; la rigueur et l'empire sur les passions.

La troisième période de la vie de Corneille. "Il réclame sa dernière consolation et son dernier appui au murmure solitaire qui monte des coeurs blessés à la confession, au lyrisme". Vers la fin de sa vie en effet le poète revient à des sentimnts plus calmes et plus naturels. Il devient lyrique. C'est en même temps un retour vers Dieu. Il traduit l'Imitation puis quelques années plus tard l'Office de la Sainte Vierge. Il lit son bréviaire tous les jours comme un saint abbé et cela jusqu'à la mort. Cette période est moins célèbre pour la production littéraire mais elle n'en est pas moins édifiante par ce christianisme intense qui anime ce poète des chefs-d'ouvre antérieurs. Corneille mourut en 1684.

Brasillach est original par la façon de nous renseigner sur la vie et l'époque d'un grand écrivain et par l'analyse complète de ses oeuvres. Il traite son sujet dans une atmosphère et dans un cadre tout à fait modernes; ainsi il compare la Du Parc à Greta Garbo, et certains mouvements de 1630, au Reich... faisant des comparaisons entre 1630 et nos jours. Ce procédé nous intéresse et est un puissant facteur dans la reconstitution de l'époque cornélienne. Il nous fait comprendre et saisir l'atmosphère de ce temps.

Fernand FOREST,
Rhétoricien.

"Baraque 3 chambre 12"

Par Marcel HEADRICH

"Voici l'histoire vraie, inédite, poignante, tragique, des 2,000,000 de soldats français prisonniers en Allemagne".
Volume de 220 pages.
Au comptoir $1.25; par la poste $1.35.

SI TU SOUFFRES...

Si tu souffres, tais-toi, ne le dis à personne:
Ton chagrin partagé n'aurait plus sa valeur.
Garde en toi le secret de ta noble douleur
Et fier, porte-la comme on porte une couronne.

Si tu souffres, regarde autour de toi souffrir
Et, ne te plaignant plus, tu plaindras davantage
Tous ceux dont le malheur est l'unique héritage
Et dont la seule joie est l'espoir de mourir.

Si tu souffres, remets ton âme douloureuse
Entre les mains de Dieu, ton Père et ton Ami,
Qui mesure ta force et dans ton coeur a mis,
A côté de la croix, la grâce généreuse.

Si tu souffres, travaille; oublie en t'oubliant.
Au lieu de t'enivrer à des sources immondes,
Donne-toi corps et âme à des oeuvres fécondes,
Et la paix renaîtra dans ton coeur triomphant.

MILLICENT

HISTOIRE DU CANTON DE MORGAN

Dans une de nos régions laurentiennes, à environ 6 milles du village de Chelmsford, s'élève un tout petit établissement de cultivateurs exclusivement canadiens-français, il est connu sous le nom de Morgan. Celui-ci, très gentil avec son air rustique, repose paisiblement au pied d'une jolie montagne.

Une belle rivière sait très bien enjoliver ce petit coin de pays avec les gracieux contours qu'elle dessine. Nous lui donnons le nom de Vermillion à cause des teintes vermeilles dont elle se pare au soleil couchant.

Un chemin de campagne d'une couple de milles, sépare Morgan du canton de Balfour. Si nous nous enfonçons vers le nord, nous suivons un chemin qui conduit à une mine portant le nom de Nickel Offset Limited qui est, pour le présent, très prospère.

Ce n'est que par des sacrifices nombreux que cette région, jadis sauvage, fut transformée en ce quelle est maintenant.

Il y a environ 40 ans, une compagnie de bois appelée Morgan Lumber Company, venait des Etats-Unis pour faire la coupe du pin.

Au printemps de 1903, les pins descendent déjà sur la rivière Vermillion. Les bonnes terres et le bois attirent bien vite plusieurs colons. Dès 1903, M. Alphonse Leclair construisit une petite maison sur le lot 6, première concession de Morgan, et coupait des restes de bois. Par la suite M. J.-B. Daoust en devint le propriétaire et cette propriété est maintenant occupée par M. Gagnon. Puis M. Joseph Turcotte vint s'établir sur le lot 7, concession 1 que, deux années après, M. Moïse Déquanne acheta. Il le légua ensuite à son fils Ernest Déquanne qui en est encore aujourd'hui le propriétaire. M. George Blais ouvrait en même temps la ferme de M. Lavigne et, successivement, les fermes Serré, Simard, 1ère concession et 2ième concession, Devost, Brousseau. Tous ces propriétaires cultivent et font l'orgueil de nos cultivateurs.

Les colons de ce temps là gagnaient leur vie dans le bois l'hiver, et passaient l'été à défricher et à essoucher. En peu de temps ces petites fermes produisaient beaucoup.

Morgan grandissait au prix d'un long travail. Le premier chemin fut enfin remplacé par un autre qui était moins rocailleux.

Les mauvaises températures, l'éloignement du village et les débâcles du printemps contribuaient à rendre la vie difficile. Peu importe, nos premiers colons étaient de bonne trempe. Satisfaits de leur sort ils ne s'attendaient guère au pénible malheur qui devait fondre sur leur petite colonie.

A l'été 1911 pendant une longue sécheresse, un grand feu de forêt dévastait la nouvelle région. Plusieurs maisons et granges récemment bâties furent réduites en cendres. Les provisions et même des animaux furent détruits par la fumée. La rivière fut le refuge de plusieurs ce jour-là.

Sans manquer de courage les propriétaires éprouvés relevèrent leurs demeures après être demeurés sous des tentes de toile une partie de l'été.

Pour attirer les bénédictions du ciel sur ce coin de terre, une grande croix fut érigée par M. Moïse Dequanne, sur le lot 7 concession 1; cette croix qui est encore debout fait l'orgueil du propriétaire d'aujourd'hui.

Ensuite une école fut nécessaire. En 1920, un groupe de cultivateurs se mirent en frais de construire une école et à l'automne de 1920, l'école ouvrait ses portes pour recevoir une vingtaine d'enfants. Mme Arthur Simard en fut l'institutrice. Les premiers commissaires en furent M. O. Simard, M. M. Déquanne, M. D. Devost.

Dans cette région agricole nos premiers pionniers ont été des modèles de patience et de persévérance. Déjà des fils et des petits-fils s'établissent sur les fermes que leur ont légué leurs pères.

Morgan promet de demeurer une de ces belles communes canadiennes-françaises qui font honneur à notre race.

Ernest DEQUANNE

OH! CES ENFANTS ! ! !

Tandis que le maître proclame
La nécessité d'avoir l'âme
Pure et chaude comme la flamme
Dû soleil dans le firmament,
Les élèves voudraient bien être
Le rayon joyeux qui pénètre,
Par le trou bleu de la fenêtre
Insolemment.

Tandis qu'il leur jette à brassées
Les splendeurs des gloires passées
Fleurs que l'Histoire a ramassées;
Qu'il leur dit l'empereur romain
Et l'Aigle mort à Sainte-Hélène,
Chaque élève songe à demain,
Quand on s'abattra dans la plaine,
A perdre haleine.

Tandis qu'il leur fait entrevoir
Le bonheur grave du savoir,
Les récompenses du devoir
Et la beauté du sacrifice,
En soi-même chacun se dit
Que, si le temps se refroidit,
On s'en ira, demain jeudi,
Là où l'on glisse.

Jean NOLIN

Pour un ordre personnaliste

par FRANÇOIS HERTEL

Un livre indispensable à tous ceux que préoccupent les problèmes d'un ordre chrétien dans le monde.

Ce volume de 336 pages se vend $1.25 au comptoir et $1.35 par la poste à la librairie "Loisir", 137 N.-Dame, Sudbury.

LA VIE OUVRIERE

LE MELLEUR MOYEN DE DEVENIR PROPRIETAIRE

Alors que la plupart des gens achètent des obligations de la Victoire et des certificats d'épargne pour aider à gagner la guerre, il est tout naturel qu'ils songent à l'emploi qu'ils feront des sommes, dont ils pourront disposer à l'échéance de ces titres. Une rapide enquête, conduite récemment par un journaliste, a révélé que la plupart des détenteurs d'obligations se proposent d'en faire servir le recouvrement à la construction d'un home.

Les sommes provenant d'obligations, à la différence de celles déposées à la banque, sont placées pour la durée de guerre, bien qu'on puisse les retirer en cas d'impérieux besoin.

Un grand nombre de gens trouvent avantage d'être contraints d'épargner et d'avoir l'occasion de mettre des économies de côté pour après la guerre. Au train, où les fonds s'accumulent avec l'achat de nouvelles obligations et de nouveaux certificats, il devient de plus en plus possible de devenir propriétaire.

Destination des argents épargnés

Trois des six personnes, interrogées par le journaliste enquêteur, ont déclaré qu'elles achetaient des obligations pour contribuer d'abord à amener la victoire, puis pour accumuler un fonds qui les fera un jour propriétaires, une fois la paix revenue. L'un de ces épargnants a déclaré qu'il se proposait de faire servir cet argent à l'éducation de ses enfants, l'autre a rapporté vouloir voyager et visiter le monde, le sixième était indécis sur ses projets d'avenir.

Pour celui qui aujourd'hui, aurait contribué de $100 à chacun des quatre emprunts de la Victoire et à l'achat mensuel d'un certificat d'épargne depuis deux ans, les argents nécessaires à la construction d'une maisoon sont déjà épargnés. Si la guerre se terminait immédiatement, il aurait accumulé $400, plus l'intérêt, en obligations de la Victoire, et $120 en certificats d'épargne, soit un total de $520.

Versement initial

En vertu de la loi nationale du logement, qui se continuera sûrement après la guerre comme aide à la petite construction, ce détenteur d'obligations de la Victoire aurait droit à un prêt hypothécaire de 80 pour cent. Ses $520 seraient donc un versement initial sur le prix d'une maison de $2,600. Le reste serait remboursable sur une période de 20 ans et s'échelonnerait en paiements de $20 par mois environ.

Si la guerre se prolongeait encore un an, cet épargnant doublerait son avoir de moitié, et si elle se prolongeait deux ans, il pourrait disposer d'un millier de dollars ou plus; il serait alors en mesure ou de se construire une maison à un prix plus élevé, ou de réduire ses versements mensuels.

Avec $2,600, l'épargnant pourra se bâtir après la guerre une petite maison très attrayante.

Construction moderne

Un double isolant constituant les murs intérieurs et extérieurs, la protègera contre les intempéries. Le toit également sera d'un matériel moderne, alors que le plancher de la cuisine, du sous-sol et de la salle de jeu seront de tuiles. Les frais de chauffage seront ainsi réduits à l'extrême; ceux d'entretien seront à peu près nuls, puisque ces matériaux n'exigent pas de réparations.

Il y a dix ans une telle maisor construite à si bon compte n'était rien moins qu'un rêve; après cette guerre, ce rêve sera facilement réalisable, et des milliers de maisons s'élèveront pour le grand avantage de la population de chaque ville du Canada.

Les encycliques sociales

Le mal social

Nous sommes ici en face d'un paradoxe. La *dictature* économique s'est implantée et consolide partout ses positions au nom de la *liberté*. Il faut bien noter, cependant, que cette liberté n'est pas celle qui répond au concept chrétien, même si le fait reste que ses revendications furent faites presque toujours au nom du christianisme.

Selon le concept chrétien, la loi morale donne à la liberté toute son ampleur, tout son sens et toute sa valeur effective. Cela est si vrai que l'on ne peut pas concevoir de liberté humaine sans loi. Autrement s'est la licence qui s'implante tout de suite. L'homme n'est pas doué d'une intelligenrc et d'une raison infaillibles pour passer par lui-même des jugements toujours conformes à la sagesse naturelle. Il lui faut en morale surtout un guide sûr. C'est la loi morale.

Etant donné que l'homme est un être social, et que la vie en société lui est nécessaire pour atteindre normalement la plénitude de sa vie propre, la société civile *doit* par ses lois, protéger la personne humaine dans ses droits et prérogatives essentiels. Les lois civiles, quand elles sont bonnes, ne seront donc pas de nature à favoriser la licence, mais au contraire, comme la loi morale, elles seront un guide qui aidera l'homme à faire un choix sage et judicieux dans l'exercice de sa liberté. C'est ainsi que la liberté sera autant que possible respectée et sauvegardés: même dans les rapports, si difficiles parfois, des hommes entre eux.

C'est pour abréger cette dissertation difficile que nous ne faisons pas de distinction entre la loi morale et la loi naturelle. La loi morale *complète* la loi naturelle, et ne lui *enlève* rien. Nous nous adressons à des chrétiens, pour qui la loi doit avoir une raison supérieure au jugement naturel des hommes. Dieu est Cause Première et Fin Dernière de toutes choses; c'est à Lui, par conséquent, que les hommes doivent tendre librement. C'est de Son guide, par conséquent, qu'ils ont besoin. Ce guide, c'est la loi *morale*, naturelle et révélée.

Il va sans dire que la cupidité de certains hommes puissants ne s'accomode pas de cette liberté de l'homme. Pour eux, il faut que *"POUVOIR faire"* signifie *"AVOIR DROIT de faire"*, sans s'occuper de personne, encore bien moins de Dieu, Source de tout *droit*. Le libéralisme doctrinal et pratique est donc le moyen d'arriver aux fins de toutes les cupidités personnelles. On cria partout et l'on proclama avec force que les "droits" de l'homme étaient violés par une foule d'institutions qu'il fallait renverser ou modifier. On réclama la *liberté égale* pour tous les hommes, de prendre leur avantage partout où ils le pourraient, pourvu que les moyens employés soient *légaux*. Ce mot, *légaux*, devait être le centre d'une bien triste aventure, puisque ceux qui le *pouvaient* feraient changer les lois selon les besoins de leur avidité et pour protéger leurs intérêts légitimes ou autres. Dieu, le Gênant, était banni des lois et des institutions publiques, grâce à ceux qui *pouvaient* l'en faire sortir, et qui, en conséquence, en avaient le *droit*. Bientôt, on proclama que même l'Etat ne devait pas se mêler aux questions économiques: il fallait laisser *libre cours* à l'initiative privée, même si cela signifiait sa mort.

Ceux qui le pouvaient, par conséquent ceux qui en avaient le droit, réclamèrent la suppression des syndicats protecteurs des faibles et les empêchèrent de naitre là où ils étaient les plus nécessaires, au nom de la liberté.

Cette nouvelle liberté de l'homme signifiait donc l'affranchissement complet de la PUISSANCE cupide. Elle devait être la même pour tous les hommes, bons et mauvais. A celui qui réfléchit même très peu, il apparait tout de suite que cette liberté nouvelle ne pouvait signifier autre chose que l'établissement de la dictature des forts sur les faibles qui devenaient fatalement les esclaves de ceux qui *pouvaient*. C'était la dictature des malhonnêtes sur les honnêtes.

C'est bien ce que déclare Pie XI: nous soulignons certains mots: "Cette concentration du POUVOIR et des ressources, qui est comme le trait *distinctif* de l'économie contemporaine, est le fruit *naturel* d'une concurrence dont la *liberté* ne connaît pas de limite; ceux-là seuls restent debout qui sont les *plus forts*, ce qui souvent revient à dire qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience". Encore ce passage: "Une sûre discipline morale, fortement maintenue par *l'autorité sociale*, pouvait corriger ou même empêcher les défaillances. Malheureusement, elle a manqué trop souvent. Le *nouveau* régime économique faisait ses débuts au moment ou le rationalisme se propageait et s'implantait, il en résulta une science économique *séparée de la loi morale* et, par suite, on donna *libre cours* aux passions humaines".

Comme nous l'avons déjà souligné dans notre septième article, "NATURE DU LIBERALISME", c'est donc ce fléau qui fut le moyen que prirent les dirigeants de l'économie pour implanter leur dictature.

Un exemple pris dans la domaine pratique est tout trouvé pour mettre en évidence la concurrence déloyale des prix que font certaines grandes maisons d'affaires. Elles vendent souvent *plus bas* que le prix coutant. Tout le monde s'extasie: "Comment font-ils pour vendre si bon marché? Je travaille dans une fabrique, et je sais que ces choses coûtent plus cher que cela".

Avant de répondre à cette question, un mot sur leur mobile; il faut abattre les adversaires concurrents. Il faut se rendre *maître du marché*. Peu importe le moyen et le prix qu'il en coûte. Plus tard nous fixerons nos prix *librement* et nous prendrons le *profit* qui nous conviendra. En attendant, c'est notre affaire; et personne ne doit intervenir. Nous *sommes* des *citoyens libres* dans un pays *libre*.

Comment font-ils pour vendre si bon marché? 1) Ils font mourir de faim tous les intermédiaires, grossistes et autres. Ils achètent en bloc. 2) Souvent, ils font chanter les manufacturiers qu'ils menacent d'exclure du marché. 3) Ils nouent des relations très avantageuses avec les maîtres du crédit national, de telle sorte que les "fonds" ne les inquiètent jamais. En ce faisant, ils rendent les maîtres du crédit maîtres du domaine commercial et industriel. Ces derniers deviennent les *dictateurs de l'économie*.

Dans notre prochain article, nous suivrons l'évolution de ce mal.

Paul PRINCE.
La Broquerie, Man.

ATTENTION AUX LUMIERES EXTERIEURES

Un préposé à la défense passive faisant sa ronde habituelle, constate que cette dame a oublié d'éteindre la lumière à la porte. Non seulement, le long des côtes de l'est et de l'ouest, cet oubli est dangreux mais, dans toutes les provinces où l'énergie électrique est requise pour les usines de guerre, tout gaspillage doit être évité.

Lavigne

Lavigne, (D.N.C.)—La famille Alphonse Roberge nous est revenue après avoir passé l'hiver au dehors.

M. Donat Casaubon, de La Sarre, Québec, rendait visite à M. Lévis Lajeunesse, cette semaine.

A M. et Mme Phédime Caron est né un garçon baptisé sous les noms de Joseph, Aurèle, André, Ferrier. Parrain, Ernest Lajeunesse et marraine, Irène Lajeunesse.

Mlle Malvina Crépeau vient de laisser le magasin de M. Maximillien Piette après plusieurs années de service comme commis. Elle doit se marier le mardi après Pâques.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—A M. et Mme Pierre Fournier est né un fils baptisé sous les prénoms, Joseph-Hilaire-Alcide. Parrain et marraine sont M. Hilaire Fournier et Mlle Anna Martin, de Sudbury.

Nous regrettons sincèrement d'annoncer le départ prochain de notre bon et dévoué curé O. Dufresne. Après avoir servi les fidèles durant six longues années, notre pasteur nous quitte pour remplir la fonction de chapelain à la Villa Saint-Joseph, de Blind River.

Pendant son séjour parmi nous, le père Dufresne a baptisé 175 enfants; a donné 35 sépultures; a béni 51 mariages. Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle tâche.

Le Père Leacy, de la paroisse du Christ-Roi, de Sudbury, visitait notre curé, mardi le 13.

Le 14 avril, M. Charpentier, curé de Hanmer, et Mlle Elodie Bélisle étaient de passage ici.

M. et Mme Emile Boyer, de Haileybury, accompagnés de leur fils Raymond, rendaient visite à M. et Mme Cayen de cette paroisse.

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

LA VIE AGRICOLE

Bonne semence et bonne récolte

Toutes les semences de ferme et de jardin demandent à être nettoyées et classées parfaitement afin d'enlever les graines de mauvaises herbes, les grains ridés et les matières étrangères. Il y a un rapport bien net entre la grosseur de la graine et la dimension et la vigueur des jeunes plants. La sécheresse et la rouille produisent souvent beaucoup de graines ridées, qui donnent naissance à des plantes chétives. Ces plantes chétives sont plus affectées que les autres par les conditions peu favorables de sol et de climat. Toutes les expériences qui ont été faites à ce sujet, indiquent que la graine grosse, bien nourrie, donne un plus gros rendement que celle qui a été mal triée. Le mauvais triage des graines est toujours dû au manque de passoires ou cribles ou au mauvais réglage du moulin à nettoyer ou "crible". On peut souvent régler le moulin ordinaire de façon à obtenir des graines suffisamment triées pour les conditions générales de la ferme. Il serait impossible de donner des instructions pour le réglage et le fonctionnement qui s'appliquent dans tous les cas, car différents échantillons de la même sorte de graines peuvent exiger un traitement différent dans le même moulin. Il y a des graines de mauvaises herbes qui sont plus diciciles que d'autres, mais on peut enlever la plupart d'entre elles à condition d'employer de bonnes passoires, et de prendre le temps de trouver la bonne combinaison de la grosseur et de la forme des passoires, des secousses, des courrants d'air et de la rapidité du passage des graines sur les passoires. On trouvera des instructions détaillées sur la grosseur des passoires à employer pour le nettoyage et le triage des graines de différentes sortes, dans le bulletin No 127, "Mauvaises herbes et graines de mauvaises herbes, avec notes sur nettoyage des graines". On peut obtenir ce bulletin en écrivant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Lorsque la graine contient certaines impuretés il peut être nécessaire de se servir d'une machine à nettoyer actionnée par un moteur. Un bon nettoyeur à moteur bien pourvu de passoires et de cribles peut faire une meilleure séparation et trier la semence d'une façon plus uniforme qu'une petite machine actionnée à la main.

24 oeufs de plus par poule

Depuis une quinzaine d'années, nous avons fait des progrès en aviculture. En 1925, la production moyenne était de 82 oeufs par poule. Cinq ans plus tard, elle était passée à 92, et en 1936 elle atteignait 112. Selon nos meilleures sources de statistiques, elle est aujourd'hui de 115 à 120 oeufs. Pour atteindre nos objectifs en 1943, nous dit le Comité Provincial de Production intensive, il faudrait au moins 24 oeufs de plus par poule.

Pour obtenir cette augmentation, le Comité suggère aux cultivateurs les moyens suivants: garder les poules pondeuses sur la ferme le plus longtemps possible, au moins jusqu'à la ponte des poulettes; enlever les mauvaises pondeuses régulièrement, afin d'utiliser avec profit chaque livre de ration; ne pas laisser errer les poules sur la ferme, mais les tenir dans un poulailler propre et bien ventilé; éviter le surpeuplement en accordant à chaque poule, dans le poulailler, 3 à 4 pieds carrés chacune; laisser sortir les volailles sur un parcours bien couvert de gazon; enfin, servir des aliments frais et sains ainsi que de l'eau fraîche continuellement.

Pour assurer la production des 35 millions de livres de viande dont nous avons besoin en 1943, on recommande d'élever tous les cochets, de race pesante, jusqu'au poids minimum de 4 livres. Tous les sujets destinés à la consommation devront être bien *engraissés* et *finis* avant la mise sur le marché.

Rappelons qu'à lui seul, notre contrat avec la Grande-Bretagne pourvoit cette année à l'expédition outre-mer de 63 millions de douzaines d'oeufs, ou 9,000 tonnes de poudre d'oeufs. De plus, la consommation annuelle par tête au Canada est de 25 à 30 douzaines d'oeufs et d'environ 20 livres de viande de volaille. Seule la coopération de tous les cultivateurs nous permettra de produire pour satisfaire ces besoins.

La guerre contre les hypodermes

Les hypodermes aussi appelés "taons des tanneurs" et leurs larves, apeplées "varons", causent tous les ans une perte de plusieurs millions de dollars à l'industrie animale du Canada. Dans l'état actuel de l'économie de guerre, la perte de viande, de cuir et de lait, causée par les hypodermes est une question d'intérêt national, dit la Division d'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les hypodermes mesurent à peu près ½ pouce de longueur ou un peu plus; ils ressemblent un peu à des petits bourdons. Au printemps et au commencement de l'été ils fixent leur oeufs aux poils des pattent et du dessous du corps. Ils ne piquent pas ni ne mordent pas, et cependant les animaux sont pris de panique et courent ci et là pour chercher un refuge. Ces mouches n'aiment pas l'ombre; on devrait donc, en autant qu'il est possible de le faire, fournir des refuges obscurs, où les troupeaux pourront se mettre.

Loraque les oeufs éclosent, les petites larves, ou "varons" pénètrent dans la peau causant des plaies; elles s'insinuent à travers le corps, vers la région de l'osophage. Ensuite elles remontent jusqu'au dos où elles forment des kystes ou tumeurs. Elles se taillent un petit trou à travers la peau pour respirer et restent plusieurs semaines dans cet endroit. Pendant qu'elles sont dans le dos des bêtes on peut facilement les détruire au moyen d'un lavage contenant de la roténone. Il existe des poudres spéciales prêtes à employer.

Le pourchassement des bêtes par cette mouche, la maladie et parfois la mort que les larves occasionnent en se fixant dans le corps de l'animal causent d'énormes pertes de viande, et de lait. En outre, les trous pratiqués dans la peau gâtent la meilleure partie de cette peau pour la fabrication du cuir.

Ces produits—viande, lait et cuir—sont absolument essentiels maintenant. La main-d'oeuvre se fait rare, mais il n'y a probablement pas de meilleur moyen d'augmenter les rendements de l'industrie elle-même, et avec si peu de temps, d'effort et d'argent, qu'en détruisant ces larves.

Dans les provinces des Prairies et dans la plus grande partie de l'Est du Canada, la première application du lavage doit être faite à peu près vers la troisième semaine de mars. En Colombie-Britannique et dans les autres parties du Canada où le climat est plus doux que dans l'Est, on peut l'appliquer dès la mi-février. On fera trois et de préférence quatre applications à intervalles de 30 jours.

Les Ministères provinciaux de l'Agriculture pourront fournir des renseignements plus complets sur l'hypoderme et le Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, Ont., a un feuillet spécial sur le sujet qu'il tient à la disposition de tous ceux qui en feront la demande.

St-Charles

Mme Adélard Beauparlant est décédée et a été inhumée dans le cimetière de St-Charles. Elle était l'épouse de M. Adélard Beauparlant, et était âgée de 78 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte six filles: Mlle Adélina, de Cartier, Mme Joseph Lecleu (Clairinda), de Détroit; Mme René Lalonde (Dorina), de St-Charles; Mme Eugène Bédard (Edouardina), de St-Charles, Mme Ephrem Lemieux, (Rosalia), de St-Charles et Mme Henri Bourgeault (Mathilda), de Cartier, quatre fils, Adélard, sur la ferme paternelle, Alexis, de Coniston, Elie, marchand à Verner, Médéric, de St-Charles. Mme Beauparlant était une des dames fondatrices des Dames de Ste-Anne. Elle prit une part active dans toutes les oeuvres paroissiales depuis de nombreuses années. Nous voyons tomber encore une pionnière de notre paroisse. A la famille endeuillée nos vives sympathies.

M. Aldéni Roy est parti pour s'établir à Sturgeon Falls.

M. Alcide Lapalme quitte notre village pour retourner s'établir sur sa terre en campagne.

M. et Mme Moïse Rivard nous quittent pour aller demeurer à Sudbury.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Auriez-vous la bonté d'insérer cet article dans votre Tribune libre. Ce n'est point de la politique mais une étude seulement, de la question monétaire qui est si importante de nos jours.

W.-Albert MARCOTTE

• •

DU REGIME DES DETTES A LA PROSPERITE

Le bonheur et l'agrandissement du pays y gagneraient si au lieu de baser la monnaie sur l'or on la basait sur la production du pays. Ceci est une valeur et une richesse réelle. L'office de crédit national aurait l'autorité d'émettre autant de monnaie que le pays a de valeur en production. Alors toutes les usines fonctionneraient à leur capacité, ce qui donnerait du travail à tous ceux qui le désirent.

Le problème économique de nos ancêtres, qui ne disposaient que du travail humain, de la force animale et de quelques outils simples, était de produire assez pour se soutenir. La pauvreté, la disette les menaçaient toujours. Au vingtième siècle, avec un continent ouvert, avec les forces de la nature et la science appliquée à notre disposition, le problème immédiat est de trouver le moyen de distribuer une production abondante. Entre autres, le droit pour chaque individu de pouvoir se procurer les nécessités de la vie, la nourriture, le vêtement, le logement, sans recourir à la charité publique. Le droit pour chaque individu de choisir le genre d'occupation qui lui convient le mieux, au lieu d'être obligé d'accepter n'importe quel travail qu'il peut trouver. La possibilité de garantir ces droits repose sur la possibilité indéniable de produire aujourd'hui toutes les choses nécessaires à leur accomplissement.

Le Crédit Social est un mouvement qui a pour but de permettre au public consommateur de bénéficier de la pleine capacité de production des biens utiles. La production ne marche que selon des commandes qu'elle reçoit. Les commandes sont conditionnées par le pouvoir d'achat du consommateur. Ce pouvoir d'achat dépend de la monnaie entre les mains des consommateurs qui ont des besoins à satisfaire. Le Crédit Social présente un plan étudié, poli et protégé pour combler en tout temps l'écart entre les mains des consommateurs qui veulent ces produits faits pour eux. Il dompte la monnaie et la met au service de l'homme.

La possibilité physique existe; seule la possibilité financière fait défaut. C'est donc que la finance ne sert pas les canadiens, et c'est là qu'il faut trouver un remède. Comme le remarque Henry Ford les produits ne font pas défaut. Les producteurs de biens s'acquittent de leur rôle, mais les producteurs de dollars remplissent mal le leur. Il y a une technique admirable dans la production. Il n'y en a aucune dans le système monétaire actuel. Le système monétaire, dit le grand industriel est inefficace et il est grand temps de le changer.

LA PRODUCTION EST LA RICHESSE

La monnaie n'est pas la richesse, elle est seulement le titre à la richesse. La richesse vient du travail humain ou mécanique appliqué aux ressources de la nature; la richesse ne fait pas défaut au Canada. La monnaie vient des fabricants de monnaie, et parce qu'elle manque ou n'est pas où elle doit être, les titres à la richesse faisant défaut, la richesse ne s'écoule pas, la production arrête, la pauvreté règne au sein de l'abondance. Les banques sont les créatrices de la monnaie. Mais elles détruisent cette monnaie par le rappel des prêts. Il n'y a pas équilibre entre la production et la monnaie, parce que les banques ne visent pas l'équilibre ,mais leur profit particulier. La nationalisation des banques ne corrigerait rien, par elle-même. Sous la nationalisation, nous serions les instruments du pays, tandis qu'avec le systée du Crédit Social nous serions tous des chefs du pays. Si on prend le contrôle des banques par la nationalisation, on continuerait dans l'avenir comme dans le passé à créer de la monnaie-dettes, ce qui serait seulement changer d'administration et non pas de système.

Toute étatisation est un accroc à la liberté personnelle. Ce peut être nécessaire dans un régime où la distribution ne se fait pas à cause du manque d'argent; ça ne le sera plus qand l'argent sera aussi abondant que la production et que tout le monde en aura au moins une partie raisonnable.

Le changement de contrôle ne suffit pas, il faut changer la politique qui préside au contrôle; autrement dit, il faut que le contrôle poursuive une autre fin, qu'il cherche l'équilibre entre les prix et le pouvoir d'achat.

La monnaie ne peut être contrôlée socialement, selon les faits de la production et de la consommation du pays que sur une base nationale, que d'après une comptabilité nationale. Il faut donc de toute nécessité un corps monétaire national, comme on a un corps judiciaire pour administrer la justice.

Les banques privées peuvent continuer leur opération en vue de profits en retour de services rendus, mais ne doivent plus avoir le droit d'augmenter ou de comprimer la masse monétaire nationale, de l'office de Crédit National. L'office de Crédit National relève les faits de la production et de la consommation et agit en conséquence pour émettre la monnaie de façon à ce que toute la production s'écoule tant qu'elle répond à des besoins. La technique proposée pour atteindre la double fin du Crédit Social—équilibre des prix et du pouvoir d'achat, et abolition de l'indigence — comprend deux modes de distribution de nouvelle monnaie: l'escompte compensé et le dividende. L'escompte compensé a pour but d'équilibrer les prix et le pouvoir d'achat en créant et distribuant la monnaie sans inflation. La monnaie de l'escompte compensé finance un abaissement du prix en faveur du consommateur. Si la production disponible est de douze milliards et le pouvoir d'achat qui lui fait face de neuf milliards l'office de Crédit National décrète un abaissement de tous les prix de vingt-cinq pour cent, un escompte sur tous les produits lors de leur vente au consommateur. C'est abaisser les prix au niveau du pouvoir d'achat. L'escompte est compensé au marchand détaillant, c'est-à-dire que l'office de crédit lui fournit la monnaie qu'il a sacrifiée par l'escompte. Cette monnaie est créée par l'office de crédit exactement de la même manière que la monnaie de banque d'aujourd'hui. Cette nouvelle monnaie favorise en réalité le consommateur, mais à la condition qu'il achète; elle va au marchand à la condition que la vente ait été faite. C'est une monnaie qui écoule la production en abaissant le prix et satisfait tout le monde, l'acheteur, le vendeur et le producteur qui ne demande pas mieux que de vendre sa production.

Le dividende national est la distribution d'un dividende, d'une somme d'argent représentant un surplus ou le revenu d'un capital, à tous les membres de la société — donc à chaque homme, femme et enfant du Canada ce dividende est fondé sur l'existence de l'héritage culturel, ou capital social appartenant à tout le monde, capital consistant dans les découvertes et les inventions de la science. Ce capital prend une part de plus en plus grande dans la production, tandis que l'ouvrier y prend une part de plus en plus petite.

Pour comprendre la possibilité de l'application du régime monétaire préconisé par le Crédit Social, il ne faut pas perdre de vue que le monde est entré dans l'ère de l'abondance; s'il y a des pauvres, ce n'est pas parce qu'il y a des riches, mais parce que l'abondance n'est pas distribuée. Il n'est donc aucunement besoin de dévaliser les riches en faveur des pauvres, il suffit de mettre de la technique dans le système monétaire, de ne pas se contenter de dire que la monnaie est faite pour l'homme, mais d'établir un système qui la met nécessairement au service de l'homme, de tous les hommes.

Le Crédit Social atteindrait ces résultats par l'émission de pouvoir d'achat aux consommateurs; par la vente de tous les biens de consommation au juste prix, au moyen d'un escompte au détail déterminé par le coût réel de production; par l'émission du dividende à tout citoyen canadien.

Le Crédit Social est fondé sur deux propositions: premièrement: La monnaie doit exactement refléter l'état exact de notre richesse réelle. Deuxièmement: Toute nation civilisée où le système monétaire refléterait les faits et accomplirait son rôle, verrait chez elle le règne de la prospérité et de la sécurité économique permanente, la disparition de la pauvreté, des dettes paralysantes, et de la dépression industrielle.

Le Crédit Social n'est cependant, remarquons-le bien, ni du socialisme, ni du fascisme, ni du communisme. *Il n'entraine aucune confiscation* et ne veut sacrifier, ni la liberté, ni les droits de propriété de personne. Plus que n'importe quelle autre doctrine, il veut l'application du simple bon sens à la monnaie et aux affaires.

Le Crédit Social ne touche qu'à la partie monétaire du système économique parce que c'est la seule qui soit en défaut.

Les méthodes de production sont bonnes; l'initiative privée est excellente; le légitime profit n'est point à condamner. Pas besoin donc de toucher à ces choses. Les théories socialistes et communistes vont à l'encontre du Crédit Social; elles veullent embrigader l'homme au service d'un système, tandis que le Crédit Social place un système au service de l'homme.

Il reste vrai qu'en corrigeant la partie monétaire défectueuse du système économique, tout le système s'en ressent, et pour le mieux.

Ce serait la fin de la loi de la Jungle, la fin de la philosophie qui enseigne qu'on ne peut réussir qu'en appauvrissant son voisin.

W.-Albert MARCOTTE

A lire:

"DAKAR"

Avant-poste des deux hémisphères par Emile Lengyel. Traduit de l'anglais par Georges Strem.

Ce livre vient à son heure, au moment où les Américains jettent dans la balance tout le poids de leur gigantesque effort de guerre. Une recrudescence d'activité sur tous les fronts indique que l'heure de la décision est arrivée.

Dans DAKAR on verra l'importance de cette ville tropicale dans les opérations militaires qui vont se dérouler au cours des mois prochains. Maîtres de Dakar, les Allemands auraient menacé les Amériques. Maîtres de Dakar, les Américains sont aux portes de l'Europe subjuguée.

Voilà pourquoi il faut lire DAKAR; il vous éclairera sur l'importance vitale de ce bastion de l'Afrique, porte de l'ancien contient. (Notes de l'éditeur).

Un volume de 296 pages, une carte et deux hors-texte.

Prix: l'exemplaire $1.50 — par la poste $1.60.

Aux Etats-Unis pour conserver le fer blanc et prévenir le manque de conserves, on fait actuellement l'examen de cinq mille fabriques de crème glacée pour voir combien d'entre elles pourraient être utilisées pour la congélation rapide des légumes, des viandes et des fruits.

• •

Les porcs qui viennent de naître, prennent aisément froid. Un peu de chaleur les aidera à se ressuyer, et les empêchera de s'entasser autour de leur mère, qui est généralement fiévreuse et agitée à ce moment.

• •

Le charbon du Canada est un immigrant qui s'est introduit chez nous. C'est le charbon ordinaire des champs en Europe, mais il s'est implanté au Canada et dans le Nord des Etats-Unis.

• •

La vigueur et la santé d'une portée de jeunes porcs est réglée dans une grande mesure par la nourriture et les soins que reçoit la truie avant la mise-bsa.

• •

L'emploi de semence propre est une bonne précaution contre les mauvaises herbes. On recommande la catégorie de semence numéro 1. La marque "Catégorie No 1" devrait apparaître sur le contenant et sur l'étiquette.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page),

M. Slaght, comme il est député libéral, a ouaté sa phrase, pour ne pas blesser le ministre des Finances. Mais il y est allé, tout de même, avec beaucoup de franchise. "Les obligations du père de quatre enfants, a-t-il dit entre autres choses, sont trop onéreuses en regard de celles qui retombent sur le contribuable qui ne doit se préoccuper que de sa propre subsistance et de sa femme . . . Ce qu'il importe de remarquer, c'est que nous décourageons au pays l'élevage des familles nombreuses, à moins que nous n'opérions un rajustement entre les impôts que doivent verser les familles qui n'ont pas d'enfants et celles qui en élèvent."

Le député de Parry-Sound a cité, à titre d'exemple, le cas d'un homme qui touche $2,500 par an. Sous le régime de l'impôt actuel, si cet homme a quatre enfants, il bénéficie d'une exonération de $108 par enfant, en sus de celle qui est accordée à l'homme qui n'a pas d'enfants. M. Slaght est d'avis que ce n'est pas suffisant, si nous songeons à l'homme qui touche un revenu de $2,500 par an et qui n'a pas d'enfants.

L'AMENDEMENT ROY

Puisque l'occasion se présente, qu'on nous permette de dire que le groupe indépendant de députés québecois, composé de J.-S. Roy, député de Gaspé, et Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay, est le plus actif des représentants de la province de Québec à la Chambre des communes.

Le député de Gaspé a proposé un amendement, qui a été battu, sans qu'il fût nécessaire d'enregistrer le vote. Les libéraux et les conservateurs se sont unis pour le rejeter. Le chef de la C.C.F. l'a approuvé de même que M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, par des discours. L'amendement Roy se lisait comme suit:

"La Chambre est d'avis qu'il serait urgent pour le Gouvernement de prendre des mesures afin de faire disparaître, parmi les ouvriers canadiens, les causes de mécontentement légitime produites par la politique ministérielle sur l'immobilisation des salaires, les méthodes injustes d'impôt de guerre sur le revenu et le rationnement de certains produits alimentaires."

Il est entendu que le gouvernement ne pouvait accepter un tel blâme officiel de sa politique. Tout de même, la présentation de cet amendement a fourni à M. Roy l'occasion de faire valoir les griefs de la population en général contre l'application de la politique de M. King. Le député de Gaspé en a fait l'énumération et les a en même temps commentés. Il a parlé de l'immobilisation des salaires à un niveau trop bas; des grèves qui en ont été le résultat; de la manière de rationner le thé, le sucre, le beurre et la viande; des méthodes de perceptions de l'impôt de guerre sur le revenu; de l'application du plan Ruhn-Ilsley.

M. Coldwell, leader de la C.C.F., a déclaré qu'il lui faisait plaisir de voir un représentant de la province de Québec aborder cette question au moment où la Chambre était invitée à se former en comité des subsides. L'amendement Roy résumait, en général, la pensée de la C.C.F. sur les problèmes qu'il soulevait. La C.C.F. l'approuvait.

Des paroles de M. Coldwell, nous détachons le passage suivant, qui intéresse particulièrement la province de Québec: "Il y a quelque temps, je consultais un tableau comparatif des salaires pour Ontario et Québec et j'ai remarqué que, même en période de guerre, dans la province de l'honorable député qui a proposé l'amendement, les échelles de salaires sont inférieures à celles des localités ontariennes comparables, pour des emplois semblables. Si l'on compare les salaires versés dans les deux provinces pour un travail semblable, on constate que l'échelle des salaires est faible dans la province de Québec. Je me rappelle qu'il y a quelques années on invitait les industries à venir s'établir dans la province de Québec sous prétexte que la main-d'oeuvre était abondante et bon marché et, comme le prétend mon collègue qui siège en arrière de moi, — qu'elle n'était pas syndiquée. Cet état de choses existe véritablement et il convient d'en tenir compte en étudiant le mécontentement qu'on constate dans le pays."

De tous les députés libéraux, seul celui de Témiscouata a fait écho aux griefs exposés par le député de Gaspé. D'autres auraient pu se lever, apppuyer les griefs, même s'ils ne voulaient pas voter pour l'amendement, et demander au gouvernement de faire tout son possible pour améliorer la situation. Mais tous ces bons représentants de la province de Québec ont préféré garder un profond silence. Evidemment il n'était pas nécessaire que tous prissent part au débat. Mais si, à part M. Pouliot, deux ou trois autres avait parlé dans le même sens, ils auraient pu mieux faire valoir les griefs particuliers du Québec sur les points soulevés par le député de Gaspé.

Concours de français à St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Mercredi, le 7 avril, eurent lieu à St-Charles, les examens éliminatoires de français sous la présidence de M. l'Inspecteur Rémi Millette, M.A. Quatre concurrents subirent les épreuves requises, et au cours de la soirée se fit la présentation des vainqueurs dont voici les noms: M. Cléophas Rochon, 13 ans, premier gagnant de tout le concours, élève de Mlle L. Potvin. Mlle Yolande Dupuis, 15 ans, gagnante chez les filles, élève de Mlle I. Potvin.

Les deux autres candidates étaient Mlle Thérèse Robidoux, élève de M. A. Ethier et Mlle Madeleine Turcot, élève de Mlle I. Campbell.

Programme de la soirée: Les élèves des écoles du village et de la campagne contribuèrent au programme suivant:

Choeur: "Au fond des campagnes"; Récitation: "Le petit enfant". Orchestre rythmique et chant: "Aubade printanière".

Saynète: "A la porte du Paradis"; "Le baiser de la Langue Françoise"; Allocution de mots "l'inspecteur". Dramatisation: "Le lièvre et la tortue". Saynète: "La fée des fleurs". Dialogue: "La servante". Récitatioon: "L'omelette soufflée". Chant: "Beau pays mon Canada". Récitation: "Le pêcheur de Pâques". Saynète: "Baptiste et Catherine". Verdict du jury et présentation des prix aux vainqueurs et aux deux autres concurrentes".

Récitations des vainqueurs: "Le coeur d'une mère'., par Cléophas Rochon. "La plainte du bois", par Mlle Yolande Dupuis.

Chant: "Ils ont gagné leurs épaulettes". Discours de M. le curé Lionel Séguin. Chant final: "O Canada".

Notre inspecteur, ainsi que M. le Curé cloturèrent par de judicieuses remarques.

Gazoline et pneus

Les laitiers de la ville de même que leurs fournisseurs, à la suggestion de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, sont à étudier un projet pour sauver la gazoline et les pneus. Ce projet comprendrait moins de chemin parcouru en doublant les charges par exemple. On demande aux fermiers qui viennent porter une petite quantité de lait seulement, de se liguer avec plusieurs voisins pour que les voyages soient réduits d'autant.

L'entrée aux Etats-Unis

A l'avenir on ne pourra plus obtenir au Sault-Ste-Marie de permis pour entrer aux Etats-Unis. Par conséquent avant d'entreprendre ce voyage, on devrait s'assurer de son passe-port car autrement on se verra refuser l'accès du pays voisin. Ces passe-ports peuvent être obtenu par la poste en remplissant des formes qui y sont. Pour le permis spécial de trente jours il faut s'adresser en personne à un consulat américain. Les plus près d'ici sont ceux de Toronto et d'Ottawa. En se présentant à un port d'entrée on est tenu de présenter deux copies additionnelles de sa photo pas plus grandes que deux pouces carrés.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Les "Vocational groups"

La grève des tramways de Montréal a suscité maints commentaires. Syndiqués, journalistes, députés ont exprimé à satiété leurs vues. Elles variaient sensiblement depuis l'approbation sans réserve des grévistes, jusqu'à leur condamnation complète. Un des jugements les plus sensés, ce fut la réclamation d'un arbitrage obligatoire qui aurait presque toujours le bon effet, en clarifiant la situation, de la régler par un accord commun et d'éviter ainsi les ennuis inhérants à toute grève.

Mais nous lui préférons encore cependant les remarques d'un journaliste ontarien, M. H. Sommerville dans le Canadian Register. Mieux qu'un tribunal d'arbitrage nommé par l'Etat, l'établissement des "Vocational Groups" comme on dit de plus en plus dans les pays de langue anglaise, en d'autres termes, l'organisation corporative, voilà ce qui ramenera l'ordre et la paix dans le monde industriel et la société toute entière. Car patrons et employés d'une même industrie se rencontrant chaque jour sur un pied d'égalité, pour discuter de leurs intérêts communs se mettront facilement d'accord sur leurs intérêts particuliers qui en dépendant.

La nature et les avantages de cette organisation viennent d'être exposés de façon lumineuse dans un article paru aux Etats-Unis, dans le "Modern Schoolman". L'Ecole Sociale Populaire publiera bientôt cet article dans sa collection "Social Bulletin."

Un moyen pratique et très efficace de nettoyer sa pelouse infestée de pissenlits, est de la pulvériser au sulfate de fer; l'autre moyen est l'arrachage à la main.

• •

La division des céréales du Service des fermes expérimentales fédérales a fait de bons progrès dans la création des variétés améliorées de lin. Ceci comporte l'inoculation artificielle de la rouille du lin. Les lignées résistantes trouvées dans les plantes inoculées ont été transplantées et ont fort bien réussi.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

MME CHIANG KAI SHEK ET LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES

Le R. P. John J. Considin, M.M., dans son livre "Across a World", écrit en collaboration avec Thomas Kernan et publié l'année dernière, mentionne les splendides hommages rendus par Mme Chiang Kai-shek aux missionnaires catholiques de Chine. Mme Chiang est chrétienne, mais non catholique.

• •

En 1941, Mme Chiang fit aux Jésuites irlandais une déclaration remarquable concernant tous les missionnaires catholiques. "Depuis quatre ans, écrivait-elle, la Chine, avec une population égale en nombre à celle de tous les catholiques du monde entier, lutte contre l'agression japonaise. Pour les 400 millions de catholiques dispersés dans l'univers, il doit donc être d'un intérêt vital de savoir comment vos missionnaires de Chine font face à cette épreuve des rudes coups de la guerre. Aucun exposé de la résistance n'est complet s'il ne parle du rôle éminemment méritoire que vos missionnaires ont joué au front, à l'arrière, en Chine Libre et en zone occupée par les Japonais. Ils ne sont pas demeurés inactifs: au contraire, ils se sont donnés sans réserve et avec un zèle sacré à la tâche d'alléger les peines et les misères, physiques et spirituelles.

"Ainsi, le saint Père Lebbe, jusqu'à sa mort, fut à la tête de ses confrères sous la guele même des canons pour secourir les blessés sur le champ de bataille. Finalement, il sacrifia sa vie pour le peuple qu'il aimait. Un grand nombre de missionnaires catholiques, au risque de leur vie, ont protégé des réfugiés et préservé l'honneur de femmes terrifiées et impuissantes qui se précipitaient dans les enceintes fortifiées réservées aux catholiques, à l'approche de la soldatesque japonaise. D'autres missionnaires catholiques se sont voués au sauvetage et au soin de pauvres enfants perdus dans le tourbillon de la guerre. D'autres, avec un courage intrépide, ont poursuivi leur oeuvre d'éducation parmi les affligés et les indigents. Dans tout ce qu'ils font,ils ont montré cette compassion qui fait le bonheur de celui qui donne et de celui qui reçoit. En fait et en esprit, leur charité universelle est comme une manne jetée à un peuple affamé. Leur vie de renoncement et de discipline intérieure s'est révélée une source de courage inspirateur pour tous ceux qu'ils servent et avec qui ils souffrent".

(The Catholic News, 20 mars.)

M. C.-N. MOISAN

qui vient d'être nommé Directeur Général du bureau de Montréal du ministère des munitions et des approvisionnements. M. Moisan est président de la Standard Paper Box Company.

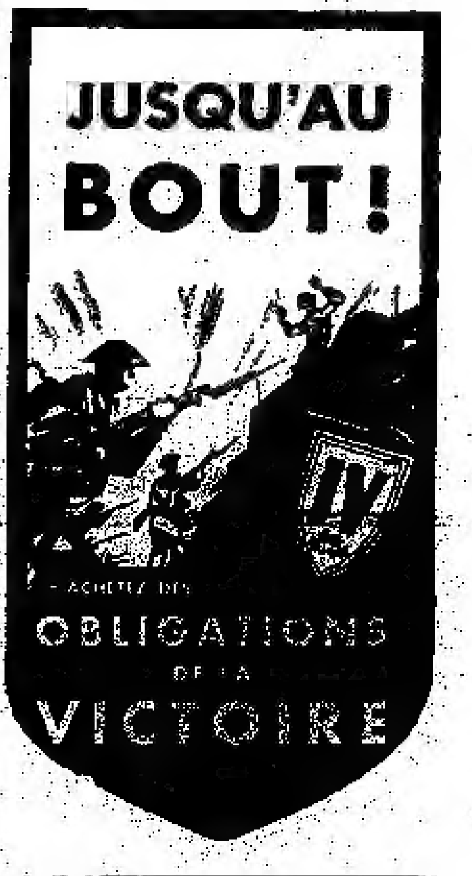

LES S. V. F. SONT PARTOUT

Les Services volontaires féminins couvrent tous les champs d'activité. A Toronto, où l'on a un besoin pressant de logements et de chambres pour les travailleurs de guerre, des femmes affiliées aux Services volontaires féminins tiennent les registres où vont s'inscrire les propriétaires qui ont quelques chambres ou logements disponibles.

Théâtre CAPITOL Sudbury
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
2 GRANDES VUES
"DESERT VICTORY"
"FALCON STRIKES BACK"

FARINE "MAPLE LEAF" ---------- 24 lbs 85¢
FARINE D'AVOINE ' Quaker -------- pqt 23¢
FLOCONS "KELLOGG" ------------ 3 pqts 25¢
BEURRE "GRADE A" --------------- lb 38¢
FROMAGE "MAPLE LEAF" ------ 2 lbs 69¢
TOMATES CHOICE QUALITY --- 2 btes 27¢
JAM et CREAM BISCUITS ------------- lb 25¢

POISSON FRAIS DE TOUTE VARIETE

EPICERIE CARLOAD
En force jusqu'au 24 avril inclusivement
45 rue Elm .. 5-5659
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-5972
6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6
Quality Meat & Grocery 5-5628
59 rue Eyre .. 7-7535
Garson Ontario